

Montpellier

Notre Ville

N°233
NOVEMBRE 1999

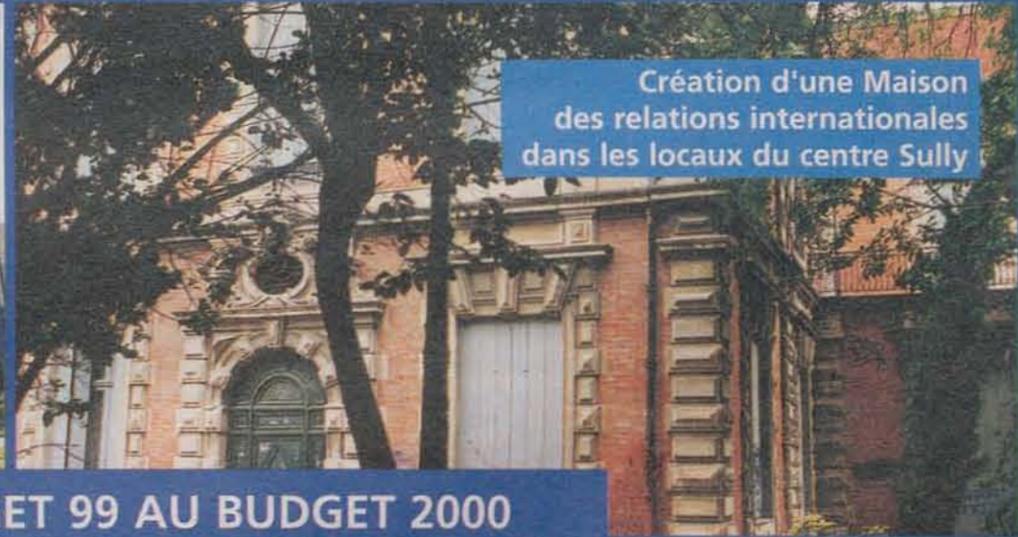
JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



La Maison du Festival
du cinéma méditerranéen
aménagée au
Moulin de l'Evêque



Création d'une Maison
des relations internationales
dans les locaux du centre Sully



DU BUDGET 99 AU BUDGET 2000

Montpellier

équipe

ses quartiers

Extension de l'école
Léo-Malet à Celleneuve



Aménagement
des écoles
maternelles
pour l'accueil
des enfants
de 2 ans
(ici l'école
Jacques-Prévert)



Chantier du restaurant
scolaire de l'école
Sun Yat Sen à la Chamberte



Un nouveau
club house
à la cité Gély



Construction
d'une salle polyvalente
à l'école Sévigné



Construction
d'un restaurant
scolaire à l'école
Condorcet



Budget 2000 (cf pages intérieures)

**IMPOTS LOCAUX : Après 4 ans sans augmentation des TAUX,
Nette baisse en l'an 2000.**

Taxe d'habitation : -3%

Foncier bâti : -3%

Taxe professionnelle : -3%

Foncier non bâti : -3%

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : -4%

" Montpellier Notre Ville " spécial an 2000 Concours organisé par la Ville de Montpellier

Un numéro spécial de "Montpellier Notre Ville" sera édité par la Ville de Montpellier à l'occasion du passage à l'an 2000.

Tous les Montpelliérains sont invités à participer à un concours pour la réalisation de ce numéro en faisant parvenir à la rédaction avant le 31 décembre 1999 (Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, 1 place Francis Ponge, 34 064 Montpellier cedex 2) des photographies, textes et documents sur la ville et ses habitants. Insolites, pittoresques ou historiques, toutes les photos seront exposées en début d'année dans le hall de la mairie et les meilleures seront publiées dans le numéro spécial an 2000 de "Montpellier Notre Ville".

CONCOURS

A gagner :
deux voyages d'une semaine à Heidelberg pour deux personnes ainsi que de nombreux autres lots.

CATÉGORIE PHOTOS

Thèmes : paysages, monuments, architecture de toutes époques et autres thèmes ayant un rapport avec Montpellier (format libre. Copies de bonne qualité de préférence à des originaux).

CATÉGORIE ÉCRITS

Textes non publiés, écrits, poèmes, chansons, documents ayant un rapport avec Montpellier.

Ce concours est destiné aux résidents Montpelliérains. Le règlement complet du jeu-concours sera déposé à partir du 15 novembre 1999 en l'étude de la SCP Almela - Charpentier - Engelmann, huissiers de justice associés, 6 rue du Clos René, 34000 Montpellier et sera disponible à l'Hôtel de Ville.

Jeunes électeurs, ressortissants européens inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 décembre 1999

Vous venez d'avoir 18 ans ou vous aurez 18 ans avant le 1er mars 2000, vous venez d'arriver à Montpellier ou vous avez changé d'adresse sur Montpellier? Vous avez jusqu'au 31 décembre 1999 pour vous inscrire sur les listes électorales. Pour cela, présentez-vous à la mairie de Montpellier, place Francis Ponge (de 8h30 à 17h du lundi au vendredi) ou dans les mairies annexes (de 8h45 à 16h30 du lundi au vendredi) muni de votre carte nationale d'identité (ou de votre passeport) ainsi que d'un justificatif de domicile ou de résidence (quittance de loyer, d'électricité, de téléphone...).

Si vous êtes ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne, vous devez aussi vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter lors des prochaines élections municipales et européennes. Vous pouvez accomplir cette démarche jusqu'au 31 décembre 1999 à la mairie de Montpellier (1, place Francis Ponge de 8h30 à 17h du lundi au vendredi) à condition d'avoir déjà 18 ans ou de les avoir avant le 1er mars 2000, de justifier d'un domicile ou d'une résidence à Montpellier et de ne pas être privé du droit de vote dans votre pays. N'oubliez pas de vous munir d'un document d'identité en cours de validité (titre de séjour) et d'un justificatif de domicile ou de résidence (quittance de loyer, d'électricité, de téléphone...).

Informations : 04 67 34 71 22

Afin de faciliter vos démarches, le service des élections de la mairie de Montpellier assurera une permanence les samedis 4 et 11 décembre de 9h à 12h et le samedi 18 décembre de 9h à 17h sans interruption.

* Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède.



Le débat d'orientation budgétaire est l'un des moments les plus importants de la vie municipale. Il définit les priorités pour l'année à venir, les moyens financiers pour y parvenir, et mesure la portée, à moyen et long terme, des choix proposés. Le débat d'orientation budgétaire confirme et renforce nos choix du début du mandat

- maintenir et renforcer la qualité des services offerts à nos concitoyens,
 - maintenir, voire amplifier notre investissement afin de soutenir l'emploi,
 - maintenir les taux d'imposition au niveau ou en dessous de l'inflation.
- Nous nous étions engagés à une évolution des taux d'imposition de 0%. La situation budgétaire nous permet de proposer une baisse de 3% sur les taux d'imposition de la taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, taxe professionnelle et une baisse de 4% du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : MONTPELLIER RECUEILLE LES FRUITS DE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE. AU TOTAL, L'ENSEMBLE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DEVRAIT S'ÉLEVER À 1 MILLIARD 674.

Impôts directs : les recettes bénéficient de du développement de Montpellier

Le produit de l'impôt est déterminé à partir de deux éléments : le taux d'imposition voté par la Ville multiplié par la base d'imposition fixée par les services fiscaux.

La croissance favorable des bases d'imposition est la conséquence d'une part de la construction de logements nouveaux, qui accompagne l'augmentation de la population estimée à 8% entre 1990 et 1999 (pour la seule année 1999, 2500 logements nouveaux ont été construits dont 900 logements sociaux), et d'autre part de l'installation et du développement d'entreprises qui génère une augmentation des bases de la taxe professionnelle. Comme en témoigne Midi Libre : "les entreprises savourent enfin l'embellie". (Midi Libre Ressources -12 octobre 1999).

Il est évident que cette évolution des bases nous conforte dans nos choix précédents et nous encourage à poursuivre dans ce sens. Ainsi, malgré la baisse de 3% des taux, le produit fiscal global est encore en hausse par rapport à 1999 grâce à l'augmentation de la richesse fiscale de la Ville.

Insistons sur ce mécanisme, car beaucoup confondent l'évolution de l'impôt payé par chaque individu, qui est stable et même en baisse en 2000, avec le produit total perçu par la commune qui lui, augmente grâce à notre développement urbain (logements nouveaux et nouvelles entreprises).

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 1999 Débat d'orientation budgétaire pour l'an 2000

Un choix primordial pour le budget 2000 :

- Réduction des taux d'imposition de 3% pour la taxe d'habitation, le foncier bâti, le foncier non bâti et la taxe professionnelle.

- Réduction de 4% du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Ce résultat est rendu possible par l'accroissement de la richesse fiscale de la Ville et la qualité de gestion.

Il permet de confirmer en même temps nos objectifs constants de la politique budgétaire :

- Qualité des services offerts aux Montpelliérains.
- Développement urbain.

Dotations de l'Etat : l'impact positif de l'augmentation de population

La population montpelliéraine a connu l'une des plus fortes croissances de France : + 8% (dernier recensement 1999 par rapport à 1990). Cela devrait déterminer une évolution de 2,5 M.F supplémentaires, au minimum, de la dotation globale de fonctionnement.

Dans le cadre du pacte de solidarité et de croissance mis en place par le gouvernement jusqu'en 2001, la dotation globale de fonctionnement de base évolue de 0,41% et les autres dotations et compensations, difficiles à prévoir à ce jour, seraient plutôt stables.

Globalement, la somme des dotations et compensations devrait s'élever à 464,8 M.F., en augmentation de 1,6% par rapport à 1999.

Les autres recettes de fonctionnement évoluent de manière régulière

- les impôts indirects restent stables par rapport à 1999. Il s'agit notamment de la taxe additionnelle aux droits de mutation, de la taxe sur l'électricité ou de la taxe de séjour.
 - les redevances des services municipaux concédés connaissent une progression de 6,1%.
 - les tarifs des services municipaux sont maintenus en 2000. Ils ont un caractère social, soit parce qu'ils sont calculés en fonction du quotient familial, soit parce qu'ils appliquent des réductions pour les minima sociaux.
- L'ensemble de ces recettes devrait augmenter de 3,4% par rapport à 1999 pour atteindre 222 M.F.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

En fonction de la baisse de 4% proposée en 2000, le produit s'élèvera à 114,8 M.F. Après une baisse sensible déjà appliquée en 1997, le taux 2000 est en diminution de 23% par rapport à celui de 1995.

LES DÉPENSES D'EXPLOITATION : GARANTIR LA QUALITÉ DE LA GESTION POUR AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS À LA POPULATION. LA TOTALITÉ DES DÉPENSES D'EXPLOITATION DEVRAIT S'ÉLEVER À 1 MILLIARD 243, SOIT UNE AUGMENTATION DE 2,9% PAR RAPPORT À 1999.

Le fonctionnement des services passe d'abord par le budget du personnel

Comme chaque année, la masse des salaires évoluera en fonction de l'évolution de carrière des agents et de la revalorisation salariale des fonctionnaires. S'ajoute à cela en 2000 l'impact du nouveau régi-

me indemnitaire voté par le Conseil Municipal en juillet 1999.

Les effectifs vont également augmenter de plus d'une trentaine de personnes pour assurer le fonctionnement de nouveaux services, ce qui représente une hausse sensible.

L'ouverture et l'amélioration des services

- un équipement central : la nouvelle bibliothèque d'Antigone. C'est l'évolution la plus spectaculaire, qui représente un coût tant en personnel qu'en charges diverses, mais qui mettra 160000 ouvrages à la disposition des lecteurs, ainsi que des espaces pour les malvoyants, un forum d'actualité, un laboratoire de langues et une salle d'exposition et de conférence.

- des équipements de quartiers : la bibliothèque Garcia Lorca ouvrira ses portes en 2000 ainsi que 3 Maisons Pour Tous : Colucci à Bagatelle, Paul Emile Victor dans le quartier Alco - Cévennes et Emma Calvet dans le quartier Hopitaux - Facultés; par ailleurs, des écoles ou équipements sportifs seront agrandis ou renouvelés.

- la sécurité renforcée : la mise en œuvre du contrat local de sécurité conduit au recrutement de 15 agents, ce qui permet une présence accrue sur le terrain. De plus, des équipes de gardiens à cheval sillonneront Grammont et le bois de Montmaur.
- la solidarité réaffirmée : la solidarité s'exprime non seulement par les subventions versées à l'ACM, mais aussi par la reprise en gestion publique des espaces extérieurs de l'ACM. Cela concerne aussi bien la voirie que l'éclairage ou les espaces verts.

La solidarité s'exerce aussi dans d'autres domaines: par exemple, des tarifs spéciaux sont appliqués aux bénéficiaires des minima sociaux dans les maisons pour tous.

- l'action en faveur des jeunes est développée : la création de la Direction de la Jeunesse permettra de renforcer et de coordonner les activités déjà existantes telles que la carte été-jeunes, les cartes de tarifs réduits pour les activités culturelles... Le soutien à des manifestations telles que Boréal, Aitude, etc., se poursuit.

L'INVESTISSEMENT UN EFFORT EN PROGRESSION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET L'ÉQUIPEMENT DES QUARTIERS : 437 M.F. D'INVESTISSEMENT

Ces 437 M.F. d'investissement permettront de poursuivre le développement urbain et l'aménagement des quartiers.

Par exemple, à Port Marianne, les premiers logements seront construits autour du port, et les premiers arbres seront plantés dans le parc. Les équipements de base d'Odysseum, dont le planétarium,

seront entrepris également en 2000.

Bien sûr, ces équipements améliorent la qualité de vie des Montpelliérains, mais ils permettent aussi le maintien et la croissance des emplois. N'oublions pas que l'investissement des collectivités publiques est un soutien majeur à l'économie locale.

Des recettes d'investissement en progression

- Autofinancement en augmentation par rapport à 1999 : 258 M.F.

- Ressources propres. Elles comportent notamment le fonds de compensation de la TVA, des taxes d'urbanisme, d'autant plus importantes que la construction est soutenue à Montpellier, et les subventions d'équipement reçues. Insistons à cet égard sur l'apport nouveau et significatif du Département grâce au contrat "grande ville" : 33 M.F. de subventions sont débloqués en 2000 pour les équipements municipaux auxquels s'ajoutent une vingtaine de millions de travaux de voirie.
- Au total, ces recettes propres s'élèvent à 179 M.F.

DES GAINS FINANCIERS CONSÉQUENTS GRÂCE AU DÉSENMETEMENT.

De 1995 à 1999, notre encours de dette a baissé de 1,8 milliards à 1 milliard (estimation à ce jour) ce qui a permis de réduire dans le même temps les frais financiers.

- l'excédent dégagé au compte administratif 1998 a permis d'accélérer le remboursement anticipé d'emprunts : 172 M.F. remboursés en 1999.

- 316 M.F. d'emprunts ont été réaménagés, ce qui a contribué à réduire notablement les frais financiers. Cela devrait aboutir en 2000 à une baisse de l'annuité de la dette de 25%.

Rappelons nos engagements de la liste "Montpellier Librement" en 1995.

"La solidité de notre gestion municipale, un faible endettement et nos réserves d'épargne triplées depuis 1989 sont les meilleurs garants de nos engagements pour les 6 ans à venir.

Les taux de la Ville dans les impôts locaux (taxe d'habitation et taxe professionnelle) s'aligneront strictement sur l'inflation pour continuer à diminuer la pression fiscale comme ces dernières années."

Ces engagements sont respectés et même au delà avec la baisse des taux d'imposition de 3% en 2000. De plus, au regard des indicateurs de bonne gestion de la Ville, nous pouvons d'ores et déjà nous engager à ne pas augmenter les impôts en 2001.

Hélène Mandroux-Colas
Médecin libéral
Conseillère régionale
Adjointe au maire déléguée aux finances

Georges Frêche
Maire de Montpellier

25 NOVEMBRE
JOURNÉE DE LA
CRÉATION
D'ENTREPRISES

Vous êtes étudiant, salarié, cadre d'entreprise, demandeur d'emploi ? Pour la première fois en région, les principales structures concernées par la création ou la reprise d'entreprises* ont accepté de se réunir autour du District de Montpellier afin de proposer le panel le plus exhaustif possible des outils, des services et des méthodes proposés aux créateurs et aux reprenneurs d'entreprises. Dès votre arrivée, vous serez accueilli individuellement et orienté en fonction de vos attentes. Un circuit de visite vous sera proposé et une fiche de suivi vous permettra de réaliser un bilan en fin de visite. Par ailleurs, tout au long de la journée, différentes animations vous permettront de trouver toutes les informations nécessaires pour passer à l'action : bilan de compétence pour déterminer vos capacités à entreprendre, cyber base Cap Alpha pour consulter les principaux sites dédiés à la création d'entreprises, bourse d'opportunités pour connaître les possibilités d'achat ou de reprise d'entreprises, conférences sur la méthodologie de la création d'entreprises, café des créateurs... Entrée libre. Informations : 04 67 13 60 55 (tel) ou <http://www.creer-une-entreprise.com>

* ANPE, APEC, APCE, Association Régionale des Pépinières, Boutique de Gestion de Montpellier, CCI, Chambre de Métiers, Conseil Général, CRCI, DRIRE...

LIBRAIRIE MOLIÈRE

Depuis la rentrée, la librairie Molière a repris son cycle de lectures et conférences. Christine Angot, Jean Claude Fall, Max Rouquette, figuraient au programme du mois d'octobre. Procurez-vous rapidement le calendrier du mois de novembre. Librairie Molière - 12, rue des Etuves Tél : 04 67 60 72 17



Les bénévoles répartissent tous les matins, l'ensemble des produits frais nécessaires aux repas quotidiens des bénéficiaires de l'aide alimentaire.

Les banques alimentaires - près de 600 dans le monde et 80 en France - fonctionnent comme solutions de première urgence contre la faim. Elles fondent toute leur action sur la solidarité, le partage et l'engagement bénévole et désintéressé. Leur philosophie est basée sur la lutte contre le gaspillage des aliments. Ainsi, toutes leurs ressources proviennent des excédents et invendus de l'industrie alimentaire et de l'agriculture européenne et française : biscuits, conserves, lait et produits lactés, plats cuisinés, surgelés... mais aussi fruits et légumes.

Tous les matins aussi, six jours sur sept, les camions frigorifiques des banques alimentaires collectent les produits et aliments frais (légumes, fruits, viandes, laitages...), retirés de la vente mais encore consommables, proposés par les grandes surfaces commerciales, pour les redistribuer dans la journée même aux bénéficiaires de l'aide.

Mais leurs ressources les plus connues du grand public, proviennent surtout de la générosité manifestée annuellement les derniers week-ends de novembre, lors des collectes nationales organisées aux portes des supermarchés, des écoles ou des mariées. Ces opérations qui nous révèlent crûment la réalité d'une France qui a faim sont

LES 26 ET 27 NOVEMBRE

Remplissez les caddies de la banque alimentaire

En participant à la collecte des 26 et 27 novembre, vous faites un geste de solidarité concret et efficace envers les plus démunis.

très suivies, et progressent constamment d'année en année. 1998 fut une année record en France, avec 8 790 tonnes de produits récoltés - soit 44% de plus qu'en 97-, dont 156 tonnes dans l'Hérault représentant 68% de plus que l'an passé. 1999 devrait confirmer cette tendance. L'objectif attendu de la prochaine collecte alimentaire des vendredi 26 et samedi 27 novembre prochains, est de 200 tonnes d'aliments. Il permettrait non seulement de satisfaire la demande, mais aussi d'offrir aux plus démunis des fêtes de fin d'année dignes de ce nom. Pensez-y quand vous apercevrez les caddies des bénévoles de la Banque alimentaire dans vos magasins, ils seront 65 000 dans les 9 800 points de collecte répartis dans toute la France, et 700 dans tout l'Hérault.

Ces jours-là, faites au mieux, selon votre coeur, comme si c'était pour vous ou pour vos proches...

La banque alimentaire, c'est :

Une redistribution intégrale des ressources. Par principe, les banques alimentaires n'effectuent aucun achat et ne manipulent pas d'argent. Seul ce qui est donné ou récolté est redistribué immédiatement et intégralement.

Des associations caritatives très impliquées. La Croix rouge, Emmaüs, l'Avitarelle, le Secours catholique et Saint-Vincent de Paul sont, avec 13 bénévoles, membres actifs du conseil d'administration de la BADH. Leurs organisations furent, entre autres, à l'origine de la fondation de la première banque alimentaire française, à Paris en 1984.

Des bénévoles anonymes. 6 jours sur 7, entre 9 h et 11 h, les 85 bénévoles de la banque alimentaire du département de l'Hérault vérifient, trient et répartissent les produits alimentaires selon le nombre de bénéficiaires, variable au quotidien. La banque alimentaire fonctionne comme un distributeur, elle n'intervient jamais dans le choix et le nombre des personnes à aider, qui sont identifiées et connues uniquement par chacun des trente organismes communautaires et associations humanitaires et caritatives de Montpellier et du District.



DU 13 AU 27 NOVEMBRE

10^e Quinzaine de la Maison des Tiers Mondes : priorité à l'éducation

"Eduquer pour développer", c'est le thème choisi par les trente-cinq associations membres de la Maison des Tiers Mondes, pour la 10^e Quinzaine Tiers Mondes.

Le sujet est brûlant d'actualité : dans le monde, 140 millions d'enfants sont privés d'école, 250 millions d'entre eux, âgés de cinq à quinze ans travaillent pour vivre et survivre, près d'un milliard d'êtres humains sont encore analphabètes. Ces inégalités sont de plus renforcées, selon l'âge, le sexe et l'état de pauvreté des pays. Dur constat, 52 ans après la publication de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme qui affirmait que "Toute personne a droit à l'éducation". Cette éducation est pourtant la condition sine qua non pouvant impulser un développement durable dans un pays.

Du 13 au 27 novembre 1999, bilan global, témoignages multiples, conférences-débats et tables-rondes seront animés par toutes les associations de la Maison des Tiers

Mondes oeuvrant auprès ou avec les populations d'Amérique latine, du Moyen-Orient, du Maghreb, d'Afrique noire et d'Asie. Parmi les problématiques qui seront évoquées pendant toute la quinzaine, certaines sont majeures: "Education citoyenne, éducation solidaire", "Savoirs et savoir-faire : quelles coopérations Nord Sud ?", "L'éducation pour tous", "Pour les exclus de l'école ici et là-bas", "Quelles éducatrices pour le 21^e siècle ?", et "Eduquer pour développer : état des lieux, enjeux"...

Des animations : ateliers d'expression musicale, poésie, contes, des expositions, seront aussi proposées, et une

fête clôturera la manifestation. Pour obtenir un programme détaillé de la 10^e quinzaine, contactez la Maison des Tiers-Mondes, tél : 04 67 02 13 42.



LA GRANDE TENTATIVE



LES 3 ET 4 DÉCEMBRE

Téléthon : la solidarité Montpellieraine au top niveau

Les 3 et 4 décembre prochains, Montpellier accueillera le plateau central télévisé de la 13^e édition du Téléthon. Pendant 30 heures, la ville va vibrer au rythme des exploits, des performances et des spectacles concoctés par des centaines de Montpellierains bénévoles. Tous les dons collectés permettront d'aider la recherche et d'améliorer la vie quotidienne des malades.

Montpellier n'a pas failli à sa réputation de ville qui a du coeur. Elle a immédiatement répondu, et avec enthousiasme, à la proposition faite par l'Association française contre les myopathies (AFM) et France 2 de mettre sur pied dans notre ville, l'émission de solidarité phare consacrée à la lutte contre les maladies génétiques. C'est un véritable défi qui est lancé à la Ville et à tous les Montpellierains. Pendant 30 heures, Montpellier et ses quartiers seront investis par des manifestations ludiques et festives de toutes sortes. Autant dire que notre participation pendant ces deux jours est plus qu'indispensable, particulièrement pour l'ouverture, le vendredi aux alentours de 18 heures sur la Comédie, et pour la clôture, tard dans la soirée de samedi. Ce sera l'occasion de confirmer notre mobilisation et notre solidarité.

LE CORUM, PLATEAU CENTRAL DE L'ÉMISSION



La "caravane" de France 2, avec ses présentateurs, Patrick Chène et Sophie Davant (photo ci-contre), ses reporters, caméraman, techniciens, preneurs de son, décorateurs, les invités vedettes, les médecins, les chercheurs, les malades et leur famille n'auront de cesse de convaincre, rendre compte, informer, expliquer le progrès accompli depuis 12 ans, par des interviews, des schémas, des images, des reportages et des portraits. Depuis 1987, le Téléthon a été parrainé par des personnages tous plus formidables les uns que les autres : Barbara Hendricks, Pierre Perret, Michel Boujenah, Thierry Lhermitte, etc. Il n'a pas encore été possible de connaître le nom du parrain ou de la marraine du Téléthon 99. Celui-ci sera dévoilé au tout dernier moment...

PLUS DE 120 MANIFESTATIONS COLORÉES ET FESTIVES DANS TOUS LES QUARTIERS

Chaque performance, exploit, concert, marathon, gala va donner lieu, minute après minute, tout au long de leur réalisation au versement régulier de sommes des plus modestes aux plus importantes. Ces dons sont les moteurs de la fête. Certaines animations appelées "30 heures" par les or-

ganisateurs, seront soutenues comme leur nom l'indique, trente heures durant, d'autres, qualifiées de "Fil rouge", seront aussi menées tout au long de ces deux jours, mais permettront en plus, à leur terme, de construire ou de réaliser quelque chose. La fête sera partout : au Corum, sur l'Esplanade, sur la Comédie, dans tous les quartiers de la Ville. Nous avons un challenge à tenir : l'an dernier dans l'Hérault, le compteur avait affiché 6 419 572 francs... L'ensemble des quartiers se mobilise avec les Maisons pour Tous, les comités et associations de quartiers, les clubs de l'Age d'Or. Leurs projets permettront autant de se divertir que de tisser encore et encore des liens entre les habitants des quartiers. Les 3 et 4 décembre, on va s'amuser, danser et jouer beaucoup. Une façon de joindre l'utile à l'agréable. Au programme : parcours d'escalade, tournois de football, démonstrations de boxe, de judo, de rap, de tango argentin, promenades en tandem, concerts, braderies, ventes, karaoké, repas et thés dansants, réalisation de guirlandes, d'étendards, de patchworks, de fresques monumentales, de puzzles géants, lotos et rallyes, portés par de très nombreuses associations : l'Amicale des Sapeurs Pompiers, le CAT La Croix Verte, la Prévention routière, l'Opéra Junior, les Scouts de France, l'École d'architecture, l'Association St-Roch, Montpellier Hockey, l'Association PAVE, la Maison de l'Europe, la Fédération des Oeuvres Laïques, Les Amis du musée Fabre, La Fédération départementale des boulangers, l'école des Beaux-Arts, Arceaux Ville Active, et bien d'autres. Tous les bénéfices réalisés au cours de ces moments de fête, seront centralisés et intégralement reversés à l'AFM.

ESPLANADE ET COMÉDIE : DES ANIMATIONS À NE PAS SAVOIR OÙ DONNER DE LA TÊTE

On assiste à une surenchère de projets qui ne manquent ni d'imagination, ni d'humour. Il y a d'abord ces fameux "fil rouge" des plus fous aux plus incroyables dont on se souviendra longtemps, et qui tous nécessiteront des trésors de patience et d'ingéniosité, tels : la construction de la porte du 3^e millénaire, d'une passerelle en bambou, d'un arbre de lumière, d'une bougie de 4000 m, d'une tenture de 2000 étoiles, d'une immense fresque en céramique, d'un montage gigantesque sur la façade de l'Of-

fice de tourisme fait de cartes postales en provenance de toute la France qui permettra d'inscrire "Téléthon 1999 Montpellier", et enfin, du jamais vu, la mise aux enchères de l'ensemble des "pupitres" de l'Orchestre philharmonique... De grands moments en perspective.

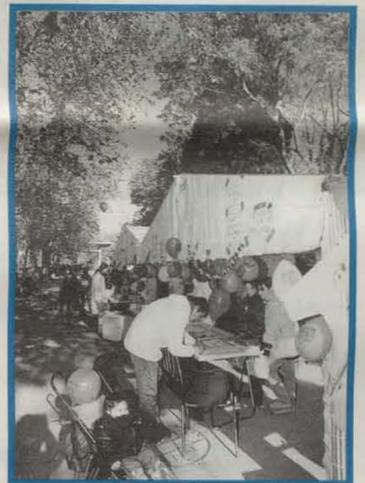
Et puis il y aura les performances non stop, en nombre, et pas des moindres, jugez plutôt... Pendant 30 heures : fanfares d'ambulatoires, lecture de 2000 poèmes, atelier de construction moléculaire, démonstrations de sports (arts martiaux, équipes, de combats, tirs à l'arc, gladiateurs...), courses (triathlon, handi-bike) et de "Body atak" pour lesquels il sera nécessaire de revêtir une tenue de sport et de se lever matin...

Plus loin, à côté du podium, où se relaieront en continu des compagnies de danses de tous genres (Hip hop, folklorique, flamenco, orientales, rock and roll...) et de chants (concerts, chorales), vous pourrez demander, à votre aise, aux sportifs de haut niveau des clubs sportifs montpellierains tous les autographes que vous avez toujours voulu obtenir sans jamais avoir osé les demander...

Dans cette atmosphère bon enfant de kermesse, de spectacles de marionnettes, de foire aux souvenirs de nos aînés, parfumés de barbes à papa et de crêpes, notre tradition locale sera aussi au rendez-vous, avec les Barons de Caravètes, l'association constituée de montpellierains de souche et La Garriga, qui viendront remettre leur chèque au centre de promesses en grand costume d'apparat...

Le programme détaillé de toutes les animations sera disponible fin novembre

Vous souhaitez aider l'organisation ou avez un projet à proposer ? Contactez sans tarder le 04 67 34 74 15 ou le 06 80 12 66 63.



Téléthon 98 : déjà une grande mobilisation sur l'Esplanade.

Le saviez-vous ?

Si Montpellier a été choisie pour l'organisation de ce 13^e Téléthon, c'est parce qu'elle est une des plus grandes villes françaises où la médecine et la recherche ont une place majeure. A Montpellier, près de soixante projets de recherche destinés à comprendre l'origine des maladies génétiques et à accélérer l'avènement des thérapéutiques ont pour partie été financés depuis 1997 par des fonds collectés par l'AFM lors de Téléthons.

RESTAURATION SCOLAIRE

Hygiène et sécurité maximum pour les écoliers

"Depuis la livraison des produits sur les quais de réception de la cuisine centrale jusqu'à la consommation des repas par les enfants dans les restaurants scolaires, tout est mis en oeuvre pour garantir, à chaque étape, le meilleur niveau de qualité", souligne Max Le-Vita, adjoint au maire délégué à l'Enseignement.

C'est ainsi que la cuisine centrale, entièrement restructurée en 1993 et 1994 applique des normes d'hygiène draconiennes. Elle n'utilise par exemple aucun produit contenant des organismes génétiquement modifiés et elle a mis en oeuvre, avant que la maladie de la vache folle ne fasse la "tune" des journaux, des procédures de vérification de l'origine et de la traçabilité de différents produits (viandes, oeufs...). Par ailleurs, la cuisine centrale applique une nouvelle méthode (HACCP) qui vise à garantir le meilleur niveau d'hygiène tout au long de la chaîne de production.

Pour ce qui est des locaux qui accueillent les enfants, les constructions de restaura-

tions scolaires réalisées ces dernières années tiennent aussi compte des nouvelles normes de sécurité et d'hygiène et intègrent systématiquement un office "propre" et un office "sale". Ces offices sont équipés de tout le matériel nécessaire pour assurer dans les meilleures condi-

tenus à une température de +3° jusqu'au moment où ils sont réchauffés pour être servis aux enfants.

Par ailleurs, toujours dans les restaurants scolaires, un soin particulier est aussi apporté à l'aménagement des espaces de restauration - la plupart du temps divisés en plusieurs salles de taille réduite - ainsi qu'au traitement acoustique des locaux afin de permettre aux enfants de prendre leur repas dans un environnement calme et agréable.

Enfin, le temps de la restauration scolaire est aussi mis à profit pour proposer aux enfants différentes activités: foot, basket, informatique, lecture, arts plastiques, expression corporelle... Ces ateliers sont assurés par les animateurs des restaurants scolaires qui assurent également les plages d'accueil du matin et du soir, ou par les A.T.S.E.M. (Agents

Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) dont le rôle est de seconder les enseignants en classe et qui exercent durant le temps du repas des fonctions d'animation. Ainsi, les enfants sont sécurisés d'être suivis toute la journée par des personnes qu'ils connaissent et qui les connaissent.



Le restaurant scolaire de l'école élémentaire Sévigné

tions le stockage et la préparation des repas. Cela est particulièrement important pour garantir la sécurité alimentaire, les plats fabriqués par la cuisine centrale (réfrigérés et non surgelés) devant être main-

1999-2000 Réalisations et projets

Ecole élémentaire Julie Daubie (Cévennes)

Les travaux réalisés à l'école élémentaire Julie Daubie ont été livrés pour la rentrée 1999-2000. Ils concernaient d'une part le réaménagement du restaurant scolaire en fonction des normes actuelles d'hygiène et de sécurité avec, notamment, la création d'un office propre et d'un office sale, et d'autre part, la réfection des sanitaires (filles et garçons et création de sanitaires pour les enfants handicapés).

Coût : 520 000 francs (financement 100% Ville de Montpellier)

Ecoles élémentaires Dante-Alighieri et Sun-Yat-Sen (La Chamberte)

Le nouveau restaurant scolaire des écoles élémentaires Dante-Alighieri et Sun-Yat-Sen sera livré au mois de janvier 2000. D'une capacité de 100 couverts, l'espace de restauration sera séparé en 3 salles distinctes, ce qui permettra aux enfants de se restaurer dans un environnement plus tranquille

Ecole élémentaire Condorcet

La reconstruction du restaurant scolaire et des sanitaires constitue la première phase de la réhabilitation de l'école Condorcet. Le nouvel édifice qui sera livré dans le courant du mois de novembre 1999 se trouve à l'emplacement des anciens sanitaires et d'un bâtiment vétuste qui ont été démolis. Le restaurant scolaire sera équipé de deux offices (propre et sale) et l'espace de restauration, séparé en deux salles pour offrir

un meilleur confort aux enfants, aura une capacité totale de 80 couverts.

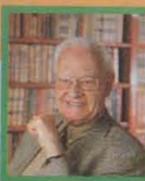
Coût : 1,5 MF
Mobilier : 35 000 francs
Financement. Ville de Montpellier : 1 035 000 francs. Conseil Général de l'Hérault : 500 000 francs.

Ecole élémentaire Docteur Calmette

La reconstruction du restaurant scolaire de l'école élémentaire Docteur Calmette est programmée pour l'an 2000. Les travaux consisteront en la réalisation de deux salles de restauration ainsi qu'en l'aménagement d'un office propre, d'un office sale, et de locaux pour le personnel de service. Les locaux libérés par la reconstruction du restaurant scolaire pourraient par ailleurs être rénovés pour l'accueil et le centre de loisirs sans hébergement et les sanitaires attenants vont être rénovés.

Coût : 1,5 million de francs pour le restaurant scolaire et 400 000 francs pour les sanitaires inscrits au budget 2000.

"LES NOUVEAUX QUARTIERS, UNE COURONNE HARMONIEUSE AUTOUR DU CENTRE VILLE



Trois questions à Raymond Dugrand, premier adjoint délégué à l'urbanisme

De nouveaux quartiers se développent tout autour de Montpellier.

Est-ce une volonté municipale ?
D'après les chiffres du dernier recensement, Montpellier est passée de 210 866 habitants en 1990, à 225 000 en 1999. C'est aujourd'hui la huitième ville de France. Et ce n'est pas fini. Quand on interroge les Français pour leur demander où ils aimeraient habiter, un quart d'entre eux répondent Montpellier. Heureusement, tous ne viendront pas ! La croissance de Montpellier est la conséquence de son dynamisme. Mais nous ne souhaitons pas un accroissement démesuré de la ville et nous faisons en sorte que la croissance profite à toute l'agglomération. La communauté d'agglomération qui se met en place permettra de répartir encore plus harmonieusement les fruits de la croissance. Cet apport de population induit la construction d'environ 2300 logements par an.

Où se construisent ces nouveaux logements ?

Il est de la responsabilité de la collectivité d'organiser cette production de logements nouveaux. On ne peut pas laisser construire n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment. Il faut d'une part protéger les quartiers existants afin qu'ils conservent leur harmonie et qu'ils ne soient pas bouleversés par des constructions non contrôlées. Il faut aussi veiller à créer des quartiers équilibrés, à l'environnement protégé, qui s'intègrent avec cohérence au reste de la ville et où il fait bon vivre. Il faut enfin répartir harmonieusement les constructions privées et les logements sociaux. Pour cela on dispose d'outils : le Pos, les Zac, les Pae... On met tout en oeuvre pour que les habitants se sentent chez eux dans ces nouveaux quartiers et qu'il y fasse bon vivre : équipements de services, de loisirs et de convivialité, qualité de l'environnement et des espaces publics, espaces verts, transports urbains.

Et pourtant tous ces nouveaux quartiers ne se ressemblent pas...

Heureusement. Il en faut pour tous les goûts. La demande et les besoins sont très variés : maisons individuelles, maisons de ville, petits collectifs, logements sociaux, logements de standing, ambiance urbaine, estudiantine, verte, proximité des zones d'activités... Chaque quartier nouveau a une identité propre. Les nouveaux quartiers de Montpellier s'organisent en couronne autour du centre de Montpellier, mais une couronne dont toutes les fleurs sont différentes.

LE PUECH DE MASSANE UNE NOUVELLE CONCEPTION DU LOGEMENT SOCIAL

Construites par l'ACM sur le site de la cité Phobos, les résidences du Puech de Massane sont un modèle d'urbanisme et d'architecture. Le programme conçu par ARCH, comporte neuf résidences. Cinq résidences ont été inaugurées en juillet dernier permettant à 368 nouvelles familles d'accéder à un logement social de qualité dans un cadre de vie agréable : l'Ecran, les Garrigues hautes, les Terrasses de Massane, les Maisons de Massane, les Balcons de Massane. Deux autres avaient été inaugurées en décembre 1997 offrant 91 logements dont 57 maisons individuelles : le Belvédère et l'Enclos. Deux autres enfin se terminent avec 75 logements dont 33 maisons individuelles et 42 maisons de ville : la Tuilerie et le Château de Massane. Le quartier, à échelle humaine, laisse une large place aux espaces de convivialité, à la végétation, à la couleur.

De nombreux équipements publics sont à la disposition des habitants : la maison pour tous Georges-Brassens, un club de retraités, une halte-garderie, une mairie annexe, un poste de police municipale, un centre de loisirs, des écoles, un collège, la résidence-foyer de la Carriera, des terrains de sport... le tout à deux pas du lac des Garrigues, véritable poumon vert de la Paillade. Les habitants bénéficient également de la proximité de la médiathèque Jean-Jacques-Rousseau qui propose ses services sur plus de 2000 m². La faculté d'odontologie avec son centre de soins dentaires, construite sur un terrain donné par la ville (coût : 4,8 MF) à la charnière des Hauts de Massane et de Malbosc, dynamise la vie du secteur et draine sur la Paillade un nouveau type de population : les étudiants.

Enfin, l'arrêt du tramway "Hauts de Massane" dessert le quartier.



Mireille Arents et Franck Charasse (ARCH), architectes en chef de l'aménagement du site du Puech de Massane

"Une mise en scène urbaine exploite une grande diversité d'effets hiérarchisés concourant à la facilité du repérage dans la ville afin de favoriser les rencontres et échanges sociaux à toutes les échelles de voisinage, depuis la grande place collective (place d'Italie) jusqu'aux espaces de proximité entre jardins et mitoyens.

Le caractère urbain recherché est celui des faubourgs méditerranéens, à la marge de la ville et de la campagne, organisé ici en "fin de ville" à la frange de la garigue, exploitant les mixités d'habitat, individuels, intermédiaires et collectifs.

L'ambiance urbaine fait largement appel à l'usage de la couleur, inductrice de gaieté et de diversité dans la ville et à l'imbriication de la composition végétale dans la composition de l'urbain."



MALBOSC UN QUARTIER OUVRANT SUR UN PARC DE 30 HECTARES

Situé à proximité de la zone d'activités d'Euro-médecine, au nord-ouest de Montpellier, ce futur quartier est destiné à répondre à la demande en logements qui s'exprime sur cette partie de la ville. Deux mille cents logements, dont environ un quart de logements sociaux, vont ainsi être construits, en petits collectifs, logements individuels superposés, maisons de ville.

La présence de la nature dans le projet est essentielle. Très bien desservi par la ligne de tramway, le quartier de Malbosc s'inscrit dans un environnement déjà fortement équipé. A moins d'un kilomètre on peut citer deux maisons pour tous, le stade de la Mosson-Mondial 98, la médiathèque Jean-Jacques-Rousseau, le théâtre Jean-Vilar la base nautique du lac des Garrigues, la piscine... Le projet prévoit la construction d'autres équipements de quartier en particulier d'un groupe scolaire, de commerces, de bureaux et de services. La place centrale du quartier s'ouvrira sur la station de tramway, en bordure de la route de Grabels et sera bordée de commerces.

Le 30 avril 1999, le conseil municipal a désigné l'équipe lauréate du concours d'architecture, le groupement François KERN / ILEX / OTH.

Calendrier
Mars 2000 : enquête publique
Automne 2000 : premiers travaux d'aménagement des espaces publics (place centrale, bassin de rétention)
Automne 2001 : première livraison de logements

François Kern,
architecte de la ZAC de Malbosc :

"Le nouveau quartier trouve son identité dans le génie des lieux du site de Malbosc : un quartier où la nature est dominante, un quartier dans un parc, mais aussi des lieux plus intimes et différents selon les types d'habitat.

La conception de ce quartier illustre l'idée de la présence de la nature dans la ville. Malbosc s'organise autour de la grande place, du quartier du vallon, du coteau du Verdanson, du quartier du promontoire, de l'allée de Malbosc, et du quartier du plateau." La coulée verte, que propose le projet d'ouest en est, ouvre sur la route de Grabels une porte sur le parc : la place de Malbosc. Le parc n'est pas un faire-valoir mais bien une des constituantes fortes du nouveau quartier."



La place de Tibériade

LA FONTAINE COUP DE JEUNE SUR CELLENEUVE, VIEUX VILLAGE DE MONTPELLIER

Le quartier de la Fontaine s'inscrit dans le prolongement ouest du quartier de Celle-



Le quartier de la Fontaine



Maison pour Tous

LA RAUZE - AIGUERELLES PLACE AU SPORT !

Le quartier des Aiguerelles s'est développé dans les années 60, au sud de la gare, sur d'anciennes propriétés agricoles. C'est un quartier mixte, composé de logements individuels et collectifs, qui du point de vue architectural rompt avec les immeubles hausmanniens du 19e siècle du boulevard de Strasbourg.

Plus au sud, le quartier de la Rauze a bénéficié d'une plus grande cohérence dans son aménagement, avec notamment de nombreux lotissements de part et d'autre de l'avenue du Pont Trinquat.

Avec le complexe Claude-Béal, la Rauze dispose d'une grande richesse en termes d'équipements sportifs. Aménagé sur 8 hectares ce véritable poumon vert permet la pratique de presque toutes les disciplines : une piscine, plusieurs terrains de football, un parcours de santé, un gymnase, des terrains de basket, une aire de tir à l'arc, un parc de détente de 2 hectares avec des aires de jeux pour les enfants, une salle polyvalente multisports, un

ce qui permet d'assurer une continuité avec les maisons du bourg étroites et basses ; l'architecture de La Fontaine s'inspire de la modénature des façades des maisons du village ; la poursuite des rues existantes et la limitation du transit automobile favorisent les déplacements piétons ; les espaces publics ont été traités avec soin, dans l'esprit méditerranéen.

Le parc Edouard-André

Un parc public de plus de 9000 m² va être aménagé dans le cadre de la finition de la ZAC. Cet espace se situe à l'interface, d'une part des réseaux piétons et

cyclables provenant de Celleeneuve, et d'autre part des abords végétalisés du carrefour Spaak, du domaine Bonnier de la Mosson et des berges de la Mosson. Ce quartier est traversé par une véritable coulée verte empruntable par les piétons et les cyclistes, reliant les espaces verts publics du quartier.

Après l'aire de jeux aménagée sur la place Mansard pour accueillir les enfants de 3 à 10 ans, la ville envisage de réaliser des espaces de sport et de loisirs à proximité de l'antenne de l'Anpe.

Pierre-Jean Rey,

président du comité de quartier de Celleeneuve

"L'arrivée de nouveaux résidents ne doit pas mettre en cause la convivialité du quartier. Nous considérons au contraire que c'est une richesse supplémentaire et un gain de jeunesse pour le quartier."



Parc de la Rauze



Stade de la Rauze



Maternelle les Aiguerelles

LES PIVOINES - NAZARETH DANS LE RESPECT DU SITE EXCEPTIONNEL DU DOMAINE DE MERIC

C'est en 1992 que la ville acquiert les 15 hectares du domaine mis en vente par les héritiers du peintre Frédéric Bazille. C'est dans ce lieu magique avec ses paysages magnifiques et ses vues imprenables sur le Lez, que l'artiste a peint ses plus belles toiles. (Réunion de famille, la Vue du Village, le Pêcheur à l'Épervier). Sur ces 15 hectares, seuls 2 seront construits de 200 logements environ.

Le parc ouvert au public depuis cette date constitue un magnifique poumon vert pour le quartier de l'Aiguelongue et plus largement pour le Nord-Est de la ville. Le projet de Lez Vert que la ville a mis en place prévoit des aménagements paysagés dans un souci de préservation et de protection de la faune et de la flore : restauration et renforcement de la végétation existante, création ou réhabilitation du cheminement piéton.

La rue de Ferran qui borde le domaine à



Pique-nique du centre de loisirs de la Maison pour Tous Albert Dubout au parc de Méric

l'ouest a été construite par les Mousquetaires de Louis XIII lors du siège de Montpellier la protestante. Cette voie, bordée de murs de pierres sèches, mène depuis l'avenue de la Justice de Castelnaud, à l'entrée nord du domaine et dessert outre quelques lotissements, une résidence de l'ACM qui abrite des logements et des ateliers d'artistes.

Dans le même secteur, le quartier de Nazareth est en pleine mutation, à la suite de la vente par la congrégation des sœurs de Marie-Joseph et de la Miséricorde de son patrimoine foncier. Les constructions sont en cours de réalisation : autour de 300 logements dont une soixantaine de logements sociaux. Une partie des terrains de la congrégation restera en espace vert. Un programme d'aménagement d'ensemble va permettre, dans les années qui viennent, l'élargissement et l'aménagement des rues de Montasinos, Nazareth et Saint-Vincent-de-Paul, ainsi que la carrefour Nazareth / Montasinos.

Tout ce secteur de la ville bénéficiera de la maison pour tous Flora Tristan et de la médiathèque Tolstoï qui seront construites sur le site de la patinoire lorsque celle-ci aura déménagé en 2001 à Odysseum.

SABINES / CROIX D'ARGENT / VILLENUEVE D'ANGULÈME LES NOUVEAUX QUARTIERS DU SUD OUEST

La ZAC de la croix d'Argent, avec 400 logements individuels et 120 logements locatifs sociaux, a été créée en 1986. Elle constitue un pôle de structuration de ce secteur de la ville, situé à moins de deux km du centre, et qui était déjà fortement urbanisé : Hlm de la Croix d'Argent, Les Sabines, Le Mas Villard, le Richemond, le Mas de Bagnères... Cette opération a permis de doter le quartier des équipements nécessaires : un nouveau groupe scolaire, école primaire Ronsard et école maternelle Allinéor d'Aquitaine (en

complément de l'école maternelle Van Beethoven au Mas de Bagnères et des écoles du quartier de la croix d'Argent) ; un stade de football ; une halte-garderie, un parc public boisé de 5000 m², une maison de quartier, des voies de liaison etc.



Le gymnase Alain Colas



Résidence la Croix du Sud



L'aire de jeu du Mas de Bagnères

BAGATELLE / LA MARTELLE / MONTPELLIER VILLAGE UN QUARTIER EN VOIE DE STRUCTURATION

Ce secteur de la ville, entre la voie de la Liberté, la Mosson et Chateaubon, avait connu une urbanisation anarchique dans les années 60-70.

La révision du Pos en 1985 a permis de mettre en place des pôles d'animation dans le cadre de ZAC. Au nord, la ZAC de la Martelle, la plus ancienne, s'inscrit dans un environnement boisé de qualité. Ont suivi le Mas de Perette, Montpellier-Village, Val de Croze, Bagatelle. Un plan d'aménagement d'ensemble couvrant tout le secteur des Bouisses a permis de mettre en place des équipements et d'aménager un axe structurant le quartier : la rue des Bouisses. C'est dans ce cadre qu'a été construite, à la Martelle, la maison pour tous André Chamson. Un autre plan d'aménagement d'ensemble pour le secteur situé au sud du Mas de Perette est en cours d'élaboration. C'est le PAE Saint-Exupéry.

Le Val de Croze, aménagé par l'ACM dans les années 80, s'est développé sur la frange Ouest de la ville à partir d'un programme mixte où se mêlent les activités économiques et commerciales autour d'un noyau central formé d'immeubles de logement social encadrant la place de Chine. Des équipements publics ont été implantés pour répondre aux besoins des habitants : groupe scolaire, maison pour tous, crèche, halte-garderie, terrain de sport...

La ZAC du Mas de Perette dans le quartier des Bouisses, a été confiée à un aménageur privé. Essentiellement composée de maisons individuelles, elle s'organise comme un village languedocien, avec un réseau de petites rues et places, ainsi qu'une esplanade sur laquelle donne la maison pour tous Saint-Exupéry.

Walter La Guilette,
buraliste à la Martelle

Pour les habitants de la Martelle il est tout simplement Walter. Installé depuis une quinzaine d'années dans le quartier, il l'a vu grandir, se transformer, et gagner en convivialité : "Aujourd'hui il y a tout ce qu'il faut en terme d'équipements : écoles, maison pour tous etc. Pour les commerces aussi on ne manque de rien : pharmacie, boulangerie, alimentation, boulangerie, tabac-presses... La seule chose qui fait vraiment défaut, c'est un distributeur de billets. La Martelle, c'est comme un petit village. Dans la semaine c'est calme, les gens sont au travail. Mais les week-ends le quartier s'anime. Je le mesure au nombre de "Midi-Libre" vendus : 90 en semaine, 240 le dimanche."



La Maison pour Tous André Chamson



Tennis au Val de Croze



Résidence Petit Bois de la Colline

**CONSULS DE MER
FRONT DE LEZ**

Le quartier des Consuls de Mer est situé à proximité immédiate du centre de Montpellier dans la continuité d'Antigone en bordure du Lez. Rob Krier, architecte en chef de la zac et spécialiste des "maisons de ville", a su développer ici une harmonie nouvelle sans créer de rupture avec le tissu urbain existant, et retrouver la diversité des quartiers traditionnels. Les maisons, dont aucune ne dépasse 25 mètres de long, dessinent une façade urbaine le long du Lez et se referment sur des cours ou des jardins intérieurs.



Le front de Lez



La passerelle Barons de Caravètes : trait d'union entre Richter et Consuls de mer

Rob Krier

"Deux maisons des Consuls de Mer ne seront jamais identiques... Dans les villes que nous construisons j'aimerais retrouver des espaces pour une vie sociale normale où les enfants reconnaissent les maisons, où une porte est la porte de leur maison."

**RICHTER
MONTPELLIER RIVE GAUCHE**

Quatre mille étudiants travaillent ou vivent sur le pôle universitaire de Richter. Ce quartier, conçu par Adrien Fainsilber en rupture architecturale avec les quartiers de la rive droite, consitue l'une des images du Montpellier de demain, à la fois ouvert sur la ville et résolument contemporain.

Ce quartier a la particularité d'intégrer à un tissu urbain formé de logements, de bureaux et de commerces, un grand pôle de formation supérieure : la nouvelle faculté de sciences économiques, de gestion et d'AES, et la bibliothèque universitaire construites par René Dottedolonde, l'école nationale d'application des cadres territoriaux.

Le quartier s'organise autour d'un axe majeur Nord-Sud et de rues perpendiculaires découpant les îlots bâtis et ouverts sur le Lez.

Le quartier bénéficie d'un grand parc public de 2,5 ha au bord du Lez planté d'espèces méditerranéennes et pénétrant largement les îlots bâtis.

Le tramway relie directement le quartier au centre-ville avec un arrêt sur la rive droite au niveau de la passerelle Barons de Caravètes, l'autre sur l'avenue Marie de Montpellier.



La Bibliothèque Universitaire

**BLAISE PASCAL
AUX PORTES DE LA TECHNOPOLE**

Le quartier Blaise Pascal, l'un des tous premiers quartiers de Port Marianne, est situé en façade de l'entrée Est de la ville, et de part et d'autre du parc d'activités du Millénaire 1. Sa conception imaginée par Claude Vasconi répond à trois objectifs majeurs :

- épauler les façades urbaines le long des avenues qui bordent le quartier,
- créer un quartier vivant de logements, de commerces de proximité et d'équipements publics, près du parc d'activité du Millénaire 1 dans un souci de rapprocher l'habitat et l'emploi,
- Structurer ce secteur caractérisé par un tissu pavillonnaire existant discontinu et hétérogène.

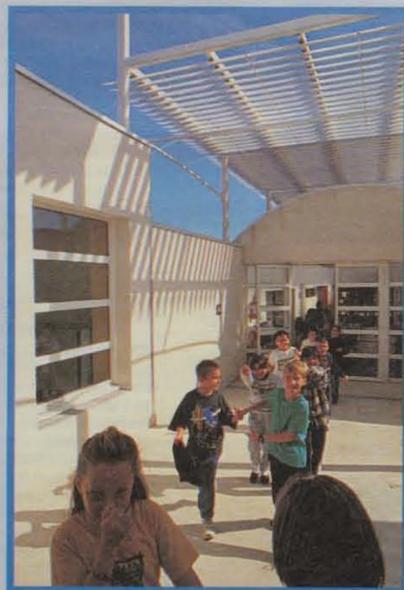
L'architecture privilégie les relations entre les logements et les espaces extérieurs privés. Le quartier Blaise Pascal avec une dominante de petits immeubles urbains et de maisons de ville propose 1000 logements, souvent en duplex, ouverts sur des jardins privés ou sur de grandes terrasses.

La conception générale de l'opération favorise l'émergence d'une véritable vie de quartier qui s'appuie sur de multiples équipements publics (Maison de la famille, école, accueil de la petite enfance, square, esplanade...) et des commerces.

L'ouverture l'été dernier de la nouvelle caserne de CRS, la caserne René Poitevin, avec un effectif de 172 personnes, renforce la sécurité dans tout le secteur.



Le parc d'activité du Millénaire (DELL)



L'école Blaise Pascal



**Séance
du
21.10.99**

de la Méditerranée. Avis favorable de la Ville aux dispositions du dossier d'avant-projet des aménagements hydrauliques du Nègue Cats ouest présenté par la SERM.

- 1 Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.
- 2 Informations du député maire.
- 3 Office Public d'Aménagement et de Construction. Conseil d'Administration. Représentants du Conseil Municipal. Modification. Election de Mme Hélène Mandroux-Colas en remplacement de Gilbert Roseau.
- 4 Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction. Conseil d'Administration. Représentants du Conseil Municipal. Modification. Election de Philippe Saurel en remplacement de Gilbert Roseau.
- 5 Centre Régional de Lutte Contre le Cancer. Conseil d'Administration. Représentant du Conseil Municipal. Modification. Election de Viviane Mirabello.
- 6 Parc Marianne. Adoption d'un marché de maîtrise d'oeuvre avec l'agence Desvigne (montant : 693 000 francs T.T.C.).
- 7 Porte du Nombre d'Or. Vente de lots au syndicat des copropriétaires et servitude de passage au profit de la Ville.
- 8 Z.A.C. Blaise Pascal. Agrément de candidature à la SCI Etape-Bancarel pour la réalisation d'un hôtel de 80 chambres environ sous l'enseigne "Etaphôtel" (lot n° 25).
- 9 Z.A.C. Port Marianne-Portes
- 10 Affaires Culturelles. Appel d'offres restreint pour la fourniture de matériel audiovisuel fixe et mobile destiné à la Bibliothèque Municipale à Voitation Régionale.
- 11 Affaires Culturelles. Appel d'offres européen ouvert pour l'acquisition de livres nécessaires au fonctionnement du réseau des bibliothèques et médiathèques.
- 12 Affaires Culturelles. Demandes de subventions pour la Compil' Montpellier Rock 2000, concours de rock et de musiques actuelles de la Ville de Montpellier.
- 13 Affaires Culturelles. Convention de coproduction avec la Ville de Nantes pour l'exposition "Paul Delaroche - 1797 - 1856" présentée du 22 octobre 1999 au 17 janvier 2000 au Musée des beaux-arts de Nantes et du 3 février au 23 avril 2000 au Pavillon du Musée Fabre de Montpellier.
- 14 Avenant n°2 portant prorogation jusqu'au 30 novembre 2000 de la convention de concession liant la Ville de Montpellier à la Société Languedocienne de Patinage pour l'exploitation de la patinoire municipale de Lunaret.
- 15 Convention portant modification et prorogation de la convention constitutive du groupement d'intérêt public "Pôle Universitaire Européen de Montpellier et du Languedoc-Roussillon". Désignation de Messieurs Georges Frêche (titulaire) et Patrick Peyre (suppléant).
- 16 Personnel municipal. Tableau des effectifs. Créations de postes.
- 17 Assurance. Sinistre incendie. Palais des sports René Bougnol. Indemnisation.
- 18 Assurance. Sinistre dégât des eaux. Palais des sports René Bougnol. Indemnisation.
- 19 Contrats d'assurance. Renégociation par marché négocié.
- 20 Affaires commerciales. Foire aux manèges. Tarifs.
- 21 Affaires commerciales. Halles Castellane. Suppression-désaffectation partielle.
- 22 Affaires commerciales. Halles Castellane. Demande de permis de construire pour l'implantation d'échoppes provisoires sur la place royale du Peyrou et sur la place des Martyrs de la Résistance.
- 23 Affaires commerciales. Kiosque n°1 allée Paul Boulet. Convention d'exploitation du domaine public. Résiliation de la convention. Appel à candidatures.
- 24 Affaires commerciales. Manèges d'enfants du parc de Lunaret. Occupation du domaine public. Convention d'exploitation. Désignation de M. Jean Claude Salvador en tant que nouvel exploitant du manège.
- 25 Affaires commerciales. Mise aux normes des marchés de plein air. Demande de subventions au FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce).
- 26 Réhabilitation du Mas Vanneau (quartier des Cévennes) pour la réalisation de la Maison Pour Tous Paul-Emile-Victor. Appel d'offres, permis de construire, demandes de subventions.
- 27 Jeunesse. Contrat Temps Libre - Ville / CAF visant à dé-

velopper les actions et les activités collectives de loisirs et de vacances pour les enfants et les adolescents de 6 à 16 ans.

28 Affectations de subventions. Association Vivre Ensemble en Citoyens dans le quartier des Cévennes (5000 F), Attitude (150 000 F), colloque de la Fédération des Psychiatres de cliniques privées (25 000 F), Montpellier Paillade Basket (1 500 000 F), Montpellier GRS Cévennes (1 700 000 F), Festival Cinéma Méditerranéen (250 000 F), Association des Commerçants, Artisans, Professions libérales (100 000 F), Association des Commerçants du Mas Drevon (25 000 F), Cyclo Sud (2000 F), Subaquatique Club Montpellier (3000 F), Racing Chamberte Mas Prunet VIII (5000 F), Centre Ecole Boxe Française Lepic (10 000 F), Montpellier Hockey Club (10 000 F), Zouila Publications (10 000 F).

29 Association La Cardabelle. Travaux de rénovation et reconstruction de l'Institut Médico Pédagogique. Emprunt initial de 1 000 000 F Changement d'établissement bancaire. Avenant n°2 à la convention. Garantie de la Ville.

30 et 31 Office Public d'Aménagement et de Construction. Construction de 8 logements à la résidence Le Vignier, rue du Muscadet à Montpellier. Emprunts P.L.A. et P.L.A.T.S. de 3 000 000 F. Garantie de la Ville.

32 Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction. Prêts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Réaménagement et allongement de la durée. Avenants. Garantie de la Ville.

33 Débat d'Orientation Budgétaire 2000.

34 Appel d'offres ouvert pour les opérations de communication de la Ville de Montpellier.

35 Sports. Convention entre la Ville de Montpellier et le Conseil Général de l'Hérault concernant les conditions d'utilisation des équipements sportifs de la Ville subventionnés par le Département par les associations des quartiers et les élèves des écoles et collèges.

36 Sports. Mondial 2001 de Handball. Désignation de Messieurs Christophe Moralès, Jean-Pierre Bouvier et Philippe Saurer en tant que représentants de la Ville de Montpellier au sein du Comité local d'organisation.

37 Enfance. Contrat Enfance. 2è Relais Assistantes Maternelles. Financement. Convention CAF/Ville/Conseil Général.

38 Enseignement. Section Loisirs Enfants. Extension des conventions prestations de service des centres de loisirs de la Maison Pour Tous Jean-Pierre-Cailens, de la Maison Pour Tous Marie-Curie et de l'association CIFAGE.

39 Classement dans le domaine public communal de l'allée Charles Montalembert et des rues Lacordaire, Saint-Jacques et Jacques-Louis-David.

40 Eau-Assainissement. Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement. Présentation du rapport annuel 1998 du service de l'assainissement du District.

41 Appel d'offres ouvert pour l'achat de mobilier urbain.

42 Appel d'offres ouvert pour le marché de fourniture et la pose de panneaux de police, plaques de rues et signalisations diverses.

43 Appel d'offres ouvert pour le marché de fourniture de serrurerie et travaux associés.

44 Quartier de La Paillade. Désignation de voies.

ILS REMERCIENT LA VILLE

Michèle Bensoussan, présidente du Centre Communautaire Culturel Juif de Montpellier, pour le vote par le Conseil Municipal, sur proposition du député maire Georges Frêche, d'un voeu en faveur des Juifs emprisonnés en Iran. "Votre engagement a été immédiat, dès la Journée de Jérusalem et c'est un véritable réconfort et un honneur pour nous de vous trouver, comme toujours, à nos côtés quand des communautés Juives sont menacées ou quand Israël est en danger."

Michaël Jouette, président de la batterie fanfare "L'Etoile Bleue de Montpellier", pour le soutien apporté à l'association ainsi

que pour l'inauguration de la "Salle du Père Bonnet et Maurice Condamine" aménagée par la Ville dans les locaux du Domaine de Bagatelle.

Charles-Henri Favrod, ancien directeur du Musée de l'Élysée, à Lausanne, pour la "remarquable initiative qu'est le festival international de danse" et pour tout ce qui est fait pour la photographie à Montpellier. "La galerie photo est un haut lieu, qui continue d'administrer la preuve de son inventivité et de sa compétence (...) La ville m'a émerveillé par sa jeunesse joyeuse, sa lumière de belle saison, la durable présence de son histoire et le dynamisme de sa modernité."

Raymond de Robert, président du Foyer de Jeunes Travailleurs Castellane, pour le vote par le Conseil Municipal de différentes subventions destinées à financer la réalisation de travaux dans les locaux de l'association et à préserver les fresques du XIVè siècle récemment mises à jour.

Thomas Fraisse, trésorier de l'association "L'Eko des Garigues", pour la garantie d'emprunt accordée à l'association par le Conseil Municipal le 27 juillet dernier. "Cette garantie nous a permis de mener à bien le projet d'investissement qui nous tenait à coeur depuis très longtemps.

Nous avons pu équiper notre radio "non commerciale" avec du matériel de qualité pour le plus grand plaisir de nos membres et de nos auditeurs."

Véronique, Romain et Marius Colucci, pour la décision de donner le nom de Michel Colucci (Coluche) à la Maison Pour Tous qui ouvrira ses portes en l'an 2000 dans le quartier de Bagatelle : "C'est avec plaisir que nous avons pris connaissance, mes fils et moi même de votre courrier, et nous vous autorisons bien volontiers à donner le nom de leur père, Coluche ou Michel Colucci, à la prochaine Maison Pour Tous"

2 ET 3 DÉCEMBRE
CONFÉRENCE
EUROMED :
MONTPELLIER,
CAPITALE
EUROPÉENNE ET
MÉDITERRANÉENNE
DE LA SANTÉ



14ÈME FORUM DE L'AN 2000

Les Nouveaux
Ages de l'Homme

Organisé par la Mission 2000 en France et la Ville de Montpellier, le 14ème Forum de l'an 2000, organisé au Corum le 27 novembre prochain, proposera une nouvelle approche des âges de l'homme. Accès libre.

Un des axes de référence de notre vision de la société et de la vie en général est un découpage rassurant (et en fait relativement récent dans l'histoire) entre enfance, adolescence, maturité et vieillesse. Plusieurs phénomènes et évolutions ont remis en cause ce découpage. D'une part le vieillissement des populations et l'allongement inéluctable de la durée de la vie, les progrès de la médecine et leur coût, obligent à repenser le concept de vieillesse (3ème puis 4ème âge) et à prendre conscience de nouveaux et considérables problèmes (retraites, dépendance, handicap, solidarité entre générations, euthanasie, etc.). A l'autre bout de l'échelle du temps, les changements qui affectent la cellule familiale, la situation scolaire et l'apprentissage, le rôle de consommateur des enfants et des adolescents, leur autonomie d'action créent une zone d'incertitude du côté de ce que

l'on entendait par enfance et adolescence. Les teenagers, les 10/13 ans, les jeunes adultes forment autant de sous-catégories problématiques. Entre ces deux extrêmes de la vie, la maturité apparaît, elle aussi, problématique. Sa durée est réduite par l'entrée tardive dans la vie active, la prise différée d'autonomie et par la sortie prématurée hors du monde du travail. C'est aussi une période de l'existence soumise à des pressions fortes du fait des charges familiales, de la reproduction, des efforts de financement aussi bien des jeunes que des retraités, sans oublier les défis continus de la société moderne dans le domaine du travail, de l'organisation de la vie, des relations affectives. C'est donc une nouvelle approche des "âges de l'homme" qui est à faire aussi bien en termes de découpage que de problèmes.

Programme sous réserves :

Horizons démographiques, quels bouleversements ?
François Blaize Magazine Phosphore, Maurice Gardens Historien Georges Taplinos économiste et démographe, Jacques Vallin démographe

Enfance et adolescence : des âges introuvables ?
François Blaize Magazine Phosphore, Olivier Galland sociologue, Françoise Molénat pédiopsychiatre, Thierry Baranger magistrat pour enfants

La maturité, le nouvel âge ingrat ?
Pierre-Yves le Priol Quotidien La Croix, François de Singly sociologue, Xavier Gaullier sociologue, Yves Michaud philosophe

Retraités, les nouveaux actifs ?
Louis de Courcy Quotidien La Croix Etienne Baulieu endocrinologue, Pierre Sansot sociologue, Jacqueline Trincéz sociologue

Vivra-t-on jusqu'à 150 ans ?
Pierre-Yves le Priol Quotidien La Croix, Jean-Pierre Aquino gériatre, Claude Jeandel gérontologue, Aline Desesquelles démographe, Bernadette Pujalon, présidente du comité "Personnes Agées de la Fondation de France, Jean-Marie Robine, directeur de l'équipe démographie et santé à INSERM

L'Université du Tiers-Temps fête ses 25 ans.

Succès phénoménal pour cette institution Montpelliéraine qui fête cette année son 25ème anniversaire, et dont l'objectif est de proposer au plus grand nombre, sans distinction d'âge, un programme d'activités, de cours, de conférences toujours plus diversifié.

Présentation par le Professeur Jean Dauverchain, président de l'U.T.T.

Les raisons du succès ?

"J'en vois au moins trois, essentielles à mes yeux: 1) L'enthousiasme, l'intérêt permanent des étudiants toujours plus nombreux. Si l'on compare le taux d'inscription à celui de l'année dernière, à la même époque, nous constatons déjà une augmentation de 8,7%. Nous dépasserons certainement les 1700 adhérents cette année. 2) La qualité de l'enseignement dispensé par des "maîtres", dont nous ne pouvons que louer l'érudition et le dévouement. 3) Enfin, le dévouement et le dynamisme de tous ceux qui font "vivre" l'Université du Tiers Temps, qui apportent leur expérience et leur compétence à longueur de journée.

Tous les âges, tous les niveaux ?

"L'Université du Tiers Temps, est évidemment très concernée par le problème du vieillissement, les méthodes de prévention. Et des conférences comme celles des professeurs J. Othoniel ou R. Pujol, abordant les problèmes de l'audition, s'adressent en priorité à un public d'un âge certain. Voire que. Il n'en reste pas moins, que parmi la liste des activités proposées, les conférences, les ateliers divers, les cours de langue, toutes les générations peuvent se cotoyer. Service Commun Inter Universitaire, l'U.T.T. s'adresse à tous ceux qui disposant de temps libre veulent le faire fructifier par le biais d'activités culturelles et de loisirs.

Le programme ?

Il s'enrichit chaque année, souvent à la demande des adhérents. L'apprentissage des langues, bien sûr, est très recherché. Nous avons déjà dix inscrits au cours de chinois et plusieurs niveaux fonctionnent magnifiquement en Anglais, Allemand, Italien, Espagnol, Occitan et Esperanto. Au programme des ateliers, la généalogie et les études languedociennes de "Mémoire d'Oc", un club photographique, un atelier culture cinématographique, un cours de littérature, de l'éducation physique. Sans oublier la culture musicale, les ateliers de dessin-peinture, sculpture sur bois, et la chorale de l'U.T.T. dirigée par Monsieur Sotiropoulos.

Des nouveautés ?

Quelques petits changements au niveau des salles, il vaut mieux s'en référer à notre secrétariat. Pour le reste, prouve que l'U.T.T. reste bien ancré dans son temps, c'est à la demande des adhérents que nous avons mis en place un cours d'informatique, avec l'Université des Sciences. Trois formules sont également au programme pour apprendre à naviguer sur Internet, de manière collective ou individuelle. Enfin, je souhaite mettre l'accent sur le programme de ciné-club proposé par Béatrice Malige-Dufresne, proposé cette année à la salle Rabalais.

L'A.M.U.C.S. complément de l'U.T.T.

Toute présentation des activités de l'association ne serait pas complète sans la présentation du programme de l'AMUCS (Association Montpelliéraine Universitaire Culturelle et Sportive), et qui prolonge dans les domaines culturels et sportifs les activités de l'U.T.T. : randonnées pédestres, sorties touristiques et culturelles, voyage, bridge, séjour en montagne, natation et aquagym, golf, scrabble, yoga, activités avec le Coders, fêtes et manifestations. Avec deux nouveautés au programme de cette rentrée : les cours d'aquagym, et la cuisine gastronomique.

Tél. 04 67 60 66 73

GRS

Un gymnase pour la G.R.S.

Inauguré le 13 novembre prochain, le gymnase Lou Clapas, sera désormais attribué aux entraînements du club Montpellier G.R.S. Juste récompense pour le club présidé par Christian Peremarti qui figure parmi les tout premiers clubs Français.



En 18 ans d'existence, le club Montpellier GRS aura réussi à mener jusqu'au plus haut niveau toute une génération de jeunes gymnastes qui, devenues adultes, poursuivent aujourd'hui leur carrière dans la formation. "Nous avons une dizaine de filles à l'UFR-STAPS, dont deux d'entre elles ont participé aux Jeux Olympiques.", souligne Danny Peremarti, responsable technique du club. Belle récompense pour un club qui a toujours eu à cœur de privilégier la qualité de l'encadrement. "La Gymnastique Rythmique est une discipline précoce, qui mobilise de très jeunes enfants. Quel que soit le niveau pratiqué, il est essentiel de proposer un travail ciblé, contrôlé, permettant un développement harmonieux."

Deux participations aux Jeux Olympiques, cinq participations en Championnat d'Europe et six en Championnats du Monde : voilà pour le bilan 1993-1999 proposé par le club, uniquement dans le cadre des compétitions internationales. C'est dire si le développement du club, créé en 1981 sous



le nom de l'AS Cévennes, jusqu'à sa position actuelle de 4ème Club Français de GRS (Fédération Française de Gymnastique) a suivi une ascension fulgurante. Et cela, en dépit de structures d'accueil peu adaptées à la discipline. "Jusqu'à présent, nos entraînements s'effectuaient au Gymnase Bernard Jouanique, et à la Salle Isadora Duncan. La salle Lou Clapas, qui a accueilli la salle de presse pendant le Mondial 1998 au Stade de la

Mosson, a été conçue dès le départ en vue d'être reconstruite à la GRS, avec les 12 mètres de hauteur de plafond nécessaires. C'est une salle magnifique, qui nous offre des conditions idéales, même si certains petits ajustements sont encore à régler." Parallèlement aux secteurs Compétition et Haut Niveau, le club développe un travail important vers l'animation, accueillant une majorité d'enfants du quartier tant au niveau des activités régulières proposées tout au long de l'année, qu'au niveau des stages d'animation organisés dans le cadre des opérations Place aux Sports et des interventions effectuées dans le milieu scolaire. "Du temps de l'AS Cévennes, le club recevait des familles entières. C'était un club qui bénéficiait d'une identité au quartier très forte, avec un panel d'activités incroyable : hand-ball, basket, escrime, gymnastique, judo, tambourin, athlétisme. Il a fallu faire des choix, mais nous avons toujours souhaité préserver ce travail d'animation qui concerne les tout petits, par le biais du Baby-club, et les plus grands, regroupés dans les

championnes de G.R.S.. Elles s'entraînent pendant le temps scolaire au gymnase du quartier. Elles font rêver beaucoup d'élèves quand elles répètent dans la cour de récréation. Cette année quelques élèves ont pu réaliser un rêve faire de la G.R.S.", écrivait une petite plume des CP et CE1 de l'Ecole des Cévennes. "La GRS présente, certes, la particularité d'être une discipline sportive spécifiquement féminine. Contrairement à beaucoup d'activités, elle n'est pas une adaptation d'un sport masculin proposé aux femmes. Elle fait appel à des qualités artistiques autant que sportives, et nécessite une grande rigueur et une technique irréprochable. Elle est par là-même une discipline d'élite formidable, en formant à la coordination, l'adresse, la perception de l'espace, le travail en musique. Même les garçons s'y mettent aujourd'hui, la performance sportive, la possibilité de travailler en musique, la possibilité d'inventer et de créer, parlent à tout le monde. Moins soucieux de leur image que les filles, les petits garçons paraissent d'ailleurs plus ouverts et plus libres ?"

cours du mercredi de l'Ecole des Sports."

Le travail avec les scolaires, représente une part importante du travail de sensibilisation ef-

fectué. La présence d'éléments du pôle espoir dans les établissements scolaires de la ville, apporte également une émulation importante auprès des autres élèves : "A l'école, nous côtoyons tous les jours des

Un encadrement de haut niveau

Priorité à été donnée à la qualité de l'encadrement et de la formation quel que soit le niveau. Le club bénéficie des compétences de deux entraîneurs de haut niveau, Téréza Kamlich, entraîneur de l'équipe de France junior de 94 à 96, et depuis deux ans de Dina Anatassova, entraîneur National responsable de l'Equipe de France Individuelle de 87 à 97.

Montpellier GRS - Rue des Avants-Monts Rés. Château d'Alco n°4 34080 Montpellier Tél : 04 67 63 04 26

9 DÉCEMBRE
MONTPELLIER
ACCUEILLE
LES NOUVEAUX
ÉTUDIANTS

La journée d'accueil des nouveaux étudiants aura lieu le 9 décembre prochain au Corum. De 16h à 18h une exposition et des stands d'information permettront aux étudiants nouvellement installés à Montpellier de découvrir l'ensemble des services proposés par la Ville dans de nombreux domaines : culture, sport, loisirs, transports, solidarité... A 20h30, un concert sera également offert aux nouveaux étudiants à l'Opéra Berlioz. Inscriptions à l'Espace Montpellier Jeunesse. Tel : 04 67 92 30 50

27 NOVEMBRE
JE DONNE UN JOUET

L'opération "Je donne un jouet" organisée par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Montpellier aura lieu le 27 novembre prochain sur la place de la Comédie. Tous les Montpelliérains, les grands bien sûr mais surtout les plus jeunes, sont invités à y participer en apportant un jouet (en très bon état ou neuf de préférence). En échange, quelques friandises leur seront offertes. Les jouets collectés à l'occasion de cette opération seront ensuite redistribués par différentes associations à des enfants qui, grâce à ce geste, pourront avoir un plus joli Noël.

23 ET 24 NOVEMBRE
MONTPELLIER
VENTURE CAPITALE

Méditerranée Technopole organise les 23 et 24 novembre au Corum les rencontres Montpellier Venture Capitale. Ces deux journées sont destinées, d'une part, aux créateurs et aux chefs d'entreprises cherchant des capitaux pour financer des travaux de recherche ou pour se positionner, par exemple, sur des marchés internationaux et, d'autre part, à des investisseurs désirant identifier des opportunités de financement. Informations. Tel : 04 67 13 60 55. http://www.venture-capitale.com E-mail : capital@mirt.fr



agenda

Du 9 au 25 novembre
Théâtre d'Ô

Jean Claude Fall révèle l'autre Tennessee Williams :



Sa vie fut une longue blessure". Cette épithète brutale, délivrée en 1983, étonna autant par ce qu'elle révélait de l'existence du dramaturge que par l'identité de son orateur - tous deux, croyait-on, disparus depuis longtemps. Tennessee Williams. Marlon Brando. On s'était habitué à la misanthropie du dernier, retiré dans son île du Pacifique, totalement coupé de la compagnie des hommes, et négociant ses intérêts par le biais d'hommes d'affaires et d'avocats californiens. La nouvelle de la mort du poète, étouffé par une capsule de médicament dans sa garçonnière de l'Elysée Hotel, à New-York, révéla au contraire ce qu'on savait depuis toujours : parce que Tennessee Williams ne s'était jamais protégé du monde, c'est de vivre qu'il mourut ! En mettant en scène deux courtes pièces en un acte de Tennessee Williams, Jean-Claude Fall réhabilite pour le public des Treize Vents, l'œuvre d'un dramaturge trop souvent occultée par un succès de scandale et d'adaptations hollywoodiennes.

Le choix d'un auteur américain, dans votre parcours personnel, c'est un passage à l'ouest ?

Jean Claude Fall : Parce que j'ai beaucoup travaillé sur les auteurs de l'Est ? (Peter Handke, Karl Sternheim, Samuel Beckett, Bertold Brecht, Franz Kafka, Emily Mann, Anton Tchekhov?) Je suis pourtant un homme du Sud. Du Nord du Sud, disons.

Et pour explorer cette marge, vous choisissez justement l'un des auteurs les plus marginalisés ?

J. C. F. : J'avais de Tennessee Williams l'image d'un théâtre de "conversation" qui ne m'intéresse pas habituellement. Et puis j'ai vu un spectacle de Stuart Seide, avec de courtes pièces. Et j'ai découvert tout à coup, la dimension littéraire, symboliste, poétique d'un auteur intéressé par l'interrogation sur l'être et la condition humaine. Je me suis rendu compte à quel point on mésestimait son théâtre en Europe, ce qui est une vraie injustice. Tennessee Williams est un immense auteur dramatique, à la dimension de Tchekhov.

Parmi ses plus grands succès, vous décidez pourtant de monter deux pièces quasiment inconnues ?

J. C. F. : "Le Tramway Nommé Désir", "La Chatte sur un Toit Brûlant", "La Ménagerie de Verre", "Soudain l'Été Dernier" sont des pièces formidables. Souvent montées, j'ai l'impression, pour de mauvaises raisons. À cause du succès des transpositions cinématographiques qui les ont rendus célèbres, en Europe tout au moins. "Parle-moi comme la pluie et laisse moi écouter" et "Je ne peux imaginer demain" n'ont pas ce désavantage. Ecrites à vingt ans d'intervalle elles semblent se répondre, interrogent le couple, l'amour, l'impossibilité d'être ensemble ou séparé.

Comment définissez vous l'écriture de Williams ?

J. C. F. : À l'opposé d'un théâtre naturaliste. Il suffit de lire les didascalies pour saisir les multiples propositions psychologiques, topographiques, chorégraphiques. Le théâtre de Williams, c'est un peu comme une danse, celle du décor, ou du désir, décrite avec tant de minutie qu'elle semble un peu comme un défi. En même temps, c'est une écriture totalement incarnée dans la mesure où elle présente une critique acerbe de la société américaine, y dénonçant le fonctionnement du désir, et militant pour toutes les formes de tolérance, raciales ou sexuelles. Gommer cette dimension essentielle c'est réduire Williams à un théâtre de conversation, ce qu'il voulait éviter par dessus tout.

Vous avez vous-même traduit les deux textes ?

J. C. F. : En collaboration avec Stuart Seide. En essayant de conserver les structures rythmiques, pour rendre compte de l'écriture quasi musicale de Williams. En essayant aussi de ne pas réduire le sens, toucher à l'opacité de l'écriture, interpréter. Y apparaît ainsi la dimension politique d'un contemporain de Nixon, du Watergate, de l'arrivée au pouvoir de Carter, des républicains. Le panorama d'une Amérique des égoïsmes, des solitudes, des exclusions ?

Pourquoi ce destin tragique ?

J. C. F. : L'Amérique n'a jamais pardonné à Williams la mise à nu de ses faiblesses. Il y était considéré comme un auteur dangereux. Il a représenté un tournant dans le théâtre américain. On n'écrit plus de la même manière après Williams. Lui qui ne se considérait pas comme un homme engagé représentera la figure du marginal, de l'opposé, du révolutionnaire, Du libertaire. Autant de raisons qui expliquent l'abandon, la censure et la fin de vie rude qu'il a connu.



© Marc Ginot

"Parle-moi comme la pluie et laisse moi écouter" - "Je ne peux imaginer demain" : Deux pièces courtes en un acte de Tennessee Williams mises en scène par Jean-Claude Fall Du 9 au 25 novembre 1999 au Théâtre d'Ô - Montpellier Réservations : 04 67 60 05 45

23 - 28 novembre 99

"Vocal Campus" à Montpellier

Les premières rencontres Internationales de Musiques Vocales Universitaire, organisées par l'Association Ecume rassembleront onze groupes étrangers, quatre chœurs universitaires français, soit 600 représentants du monde universitaire, étudiants, enseignants, passionnés par l'expression du chant choral et représentant tous les styles de musiques variées faisant appel à la voix : musiques traditionnelles, jazz vocal, gospel, comédie musicale, polyphonies populaires et savantes, chœurs, opéra.

Soutenues par la Fondation d'entreprise France Télécom, placées sous les Ministères de la Culture et de l'Éducation, les rencontres "Vocal Campus" s'installeront, à partir du mardi 23 novembre dans différents lieux de la ville : au Jam, à la salle Molière, la salle Trioletto (Montpellier 2), à l'NUFM et sur les campus universitaires de Montpellier 1, Montpellier 2 et Montpellier 3. Certains concerts seront gratuits pour les étudiants. Un concert de clôture terminera en beauté cette manifestation, avec la création de Jean Jacques di Tucci, sur des poèmes de Edwin Castro et Robert Sabatier : "Cantate pour la Liberté". Chanté par tous les participants présents, ce concert aura lieu au Corum, le dimanche 28 novembre.

Après le succès de "Candide", "Bernstein Stories", et "Magdalena", montés respectivement en 1997, 98 et 99, l'association ECUME démontre une fois de plus la viabilité et la richesse de l'action culturelle dans le milieu universitaire.

Renseignements : 04 67 02 79 22

VOCAL CAMPUS
Rencontres Internationales de Musique Vocale Universitaire

du 23 au 28 novembre 1999
Languedoc-Roussillon Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Hanna Nelson Productions



Pierre Soulages devant "peinture, 243x101, 10/05/1999"

Pierre Soulages : œuvres Récentes (1994-1999)

Pavillon du Musée Fabre

a l'occasion de l'achat de deux pièces importantes de Pierre Soulages, datant de 1996, le Musée Fabre présentera entre le 17 novembre 1999 et le 16 janvier 2000, dans les espaces du Pavillon du Musée, une sélection d'une trentaine d'œuvres allant de 1994 à 1999.

Pierre Soulages, né à Rodez en 1919, a fait ses études à l'école des Beaux-Arts de Montpellier pendant la guerre et partage aujourd'hui son activité entre Sète et Paris. Il est actuellement un des acteurs principaux de la scène artistique française et internationale.

Son travail marqué par la gestualité de l'expressionnisme abstrait s'est orienté, à partir de 1979, vers des toiles monochromatiques à polyvalence chromatique, dont les récentes acquisitions du Musée Fabre sont de parfaits exemples. La plupart des œuvres qui seront exposées ne l'ont jamais été, ni en France ni à l'étranger, et sont postérieures aux dernières manifestations consacrées à l'artiste par le Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris en 1996, les musées de Montréal et de Sao Paulo, toujours en 1996, et par ceux de Hambourg en 1997 et de Berne en 1999.

Ces œuvres récentes, toujours fondées sur une quête picturale de la lumière, dévoilent une évolution inattendue du parcours du peintre.

17 novembre 1999 - 16 janvier 2000 / Pavillon du Musée Fabre

20ème anniversaire de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier Musique pour Tous

né en 1979, d'une véritable volonté municipale, l'Orchestre Philharmonique de Montpellier fêtera son vingtième anniversaire, les 20 et 21 novembre prochains. Journée portes ouvertes et concerts gratuits figurent au programme. L'occasion de rappeler aussi les multiples visages d'une institution qui pourrait bien, très prochainement, accéder au rang des orchestres nationaux.

Si l'on s'en réfère uniquement au programme de la saison Montpelliéraine, l'Orchestre Philharmonique aura donné 64 prestations au cours de l'année 98/99. Ces représentations comprennent les concerts symphonique à la salle Berlioz, les concerts de musique de chambre à la salle Pasteur et les représentations lyriques dans le cadre de la saison Opéra. Un programme auquel il convient d'ajouter les représentations en extérieur, participations aux festivals, les tournées en région, les concerts éducatifs, les concerts dans les foyers et les lycées, les répétitions publiques, les animations dans les maternités ? La diversité des interventions de l'Orchestre, l'accent mis sur la pédagogie et la recherche de nouveaux publics en font l'un des fers de lance de la politique culturelle de la Ville. Un parcours exemplaire, pour cette formation née en 1979 d'une volonté municipale, et qui après plusieurs lieux d'accueil, a trouvé au Corum un lieu de résidence adapté à ses ambitions. L'exposition réalisée dans le grand hall du Corum, à l'occasion de l'anniversaire de l'Orchestre, rendra compte de cette chronologie prestigieuse.

Samedi 20 novembre :

Journée Portes Ouvertes au Corum et concerts gratuits

De 14h à 20h, le public est invité à une journée de découverte de l'Orchestre Philharmonique. Plusieurs concerts gratuits proposés par les musiciens rythmeront cet après-midi voulu comme un panorama des différentes activités de la formation Montpelliéraine : projections vidéos, animation pédagogique, ateliers de création musicale avec les enfants, boutique de présentation des produits (l'Orchestre est en train de mettre en place une collection de disques) ?

Dimanche 21 novembre :

Grands Interprètes et 5 créations pour le 20^e anniversaire

Pierre Amoyal, François-René Duchâble, Fazil Say, Hildegarde Behrens, Michèle Lagrange? : les quatre concerts prévus pour cette célébration du 20ème anniversaire de l'Orchestre, offriront au public l'occasion de réentendre les grands interprètes qui ont marqué les plus belles pages de son histoire. Cinq créations commandées spécialement à cette occasion à Antonio Perez-Ramirez, J.J. di Tucci, Philippe Hersant, Renaud Gagneux et René Koering, seront données en avant-première au public des salles Pasteur et Berlioz.

21-22 novembre - 20ème anniversaire de l'Orchestre Philharmonique Le Corum - Esplanade Charles de Gaulle Info : 04 67 61 67 21

on n'a pas tous les jours 20 ans
21 NOV 1999
ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE MONTPELLIER
LANGUEDOC-ROUSSILLON
renseignements 04 67 616 616

Zazie Musette
Sylvie Bousquet et sa troupe de musiciens vous entraînent dans le tourbillon du Musette, au JAM, le 5 novembre, à partir de 21heures.
JAM - 100, rue Ferdinand de Lesseps
Tél : 04 67 58 30 30



Zende à la Galerie Saint-Ravy
Cet ancien journaliste, artiste autodidacte, utilise des matériaux divers (plaques de carton, morceaux de cuir, de tissu, parchemins et manuscrits anciens)

et les plie à sa volonté. Ses œuvres très colorées, où la lettre et la figure s'enchevêtrent, parviennent à mêler la spontanéité et le mystère. Une de ses toiles, "Vibrations", a été choisie par l'Unicef pour illustrer l'année 1998.

La Galerie Municipale Saint-Ravy clôturera ainsi en beauté sa programmation du mois de novembre, démarrée du 1er au 14 par l'exposition du peintre Mimouni, et du 15 au 28 novembre, par celle de Catherine Roque-Benoît et Roger Francés. Du 29 novembre au 12 décembre Galerie Saint-Ravy - Place Saint-Ravy (Ouverture : tous les jours sauf lundi, de 13h à 19h Entrée Libre)

Boris Charmatz - Con Forts Fleuve

En 1998, le Festival International Montpellier Danse permettait la découverte de toute la jeune œuvre de Boris Charmatz : A bras le corps créé avec Dimitri Chamblas, Les Disparates, Aat?enen?tionon et Herses. Avec con forts fleuve, son nouveau spectacle, Boris Charmatz parle de distance, de brouillage, d'éloignement, de recouvrement, de pénombre et même d'indistinction. Vendredi 19 novembre à 20h30 - Opéra Comédie

A voir aussi : "Gaara, danse contemporaine du Kenya", le 10 novembre à 21h - Théâtre Jean Vilar

"Bonjour Monsieur Gould"

"Pourquoi Bonjour Monsieur Gould". Soudainement, comme pour réaffirmer une trouvaille, je savais qu'il fallait que je me perde pour me retrouver, aussitôt comme une évidence, me retrouver dans Glenn Gould, le maître, le changeur de ma vie, accompagné de l'immense présence de Samuel Beckett, le maître lui aussi ? Jacques Bioules Du 5 au 14 novembre - Théâtre du Hangar - CTM quartier Boutonnet : 3, rue Nozeran, Montpellier - Tél : 04 67 60 05 45

Propositions III : D'Ecartis - Art contemporain au Carré Ste Anne

Les artistes choisis pour cette 3ème exposition de la Commission d'Art Contemporain des Amis du Musée Fabre prouvent le renouvellement et le déplacement des approches esthétiques. Malice et frivolité au programme : Augustin Dupont, Rémy Fenzy, Salvador Moreno, Caroline Muheim, Sandrine Raquin, Olivier Rebuta, Joël Renard, Isabelle Viallat. Jusqu'au 21 novembre - Carré Ste Anne

Bistrot des Ethnologues

L'ARCE, organise cette année encore dans les locaux du JAM, le "Bistrot des Ethnologues". Un chercheur y parle, une fois par mois, de ses travaux dans un langage adapté à un public de non-spécialiste. Mercredi 10 novembre : "Les itinéraires de rêve du désert central australien". Le 1er décembre : "Le rôle de la télévision dans la socialisation amoureuse des adolescents ?" Au Jam à 20h30 - 100, rue Ferdinand de Lesseps Tél : 04 67 58 30 30

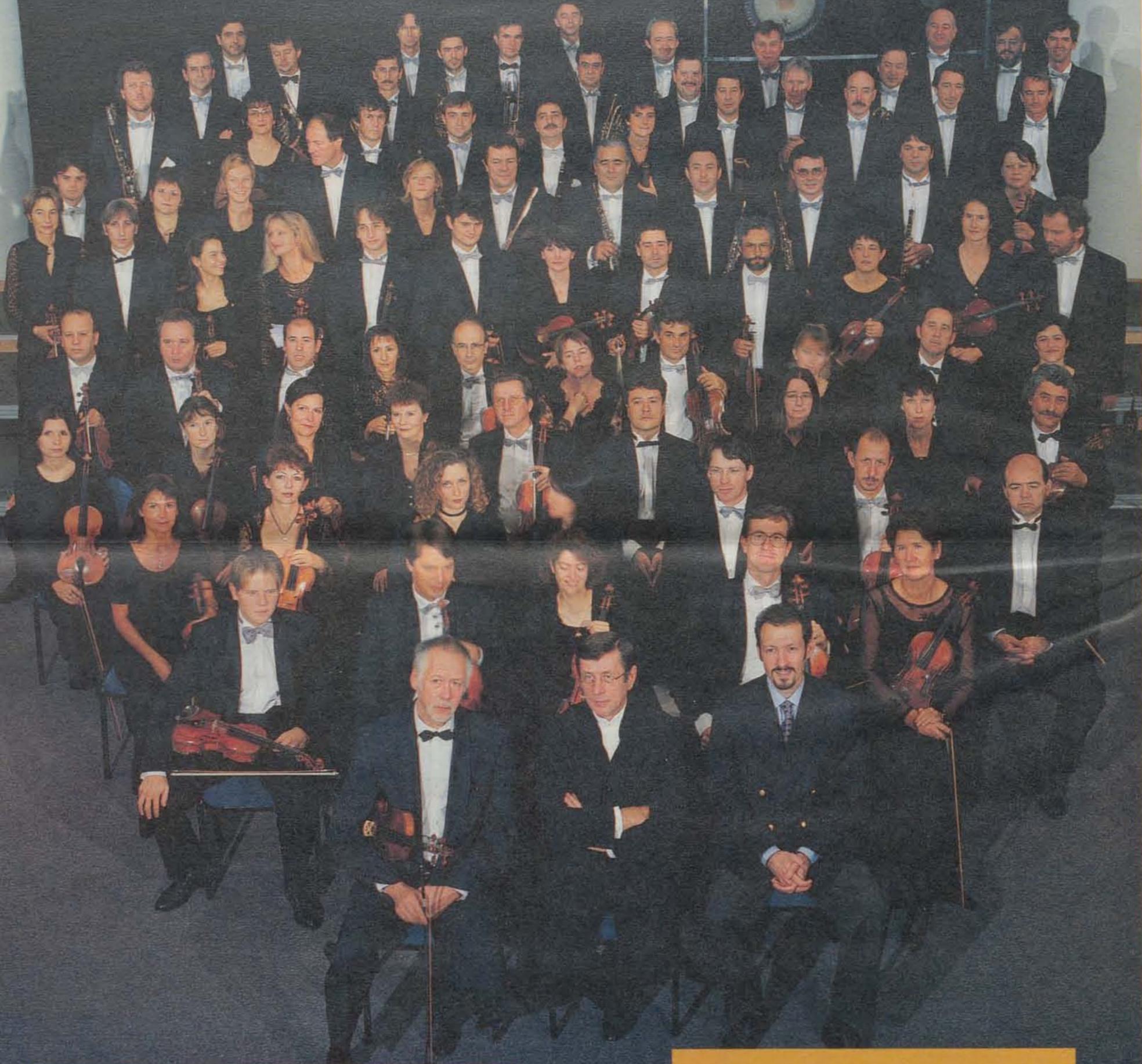
Enigme du Monde Berbère

Dans le cadre de la promotion de la culture amazighe (berbère), l'Association Culturelle Berbère de Kabylie organise une série de conférences qui seront données par Monsieur Abdelkader Rahmani. La première conférence aura lieu le Vendredi 12 Novembre 1999 à 19 heures à la Salle Guillaume de Nogaret, rue Pitot (Montpellier) intitulée : "De la vision universelle de la pré-histoire à la préhistoire berbérique".

Chants Mystiques Sefarades

A l'occasion de la sortie du CD "Naguila", l'association Mosaïque Musiques, l'Ensemble Naguila et le Théâtre Lakanal vous invitent à un petit vernissage, organisé le mercredi 10 novembre, à partir de 19h00.

L'Orchestre Philharmonique de Montpellier-L.R. a 20 ans.



Samedi 20 novembre

**Journées Portes Ouvertes au
Corum et Concerts gratuit**

Dimanche 21 novembre

**Grands interprètes
et 5 créations pour
le 20^e anniversaire**

MONTPELLIER

en Images



20 septembre

Le "Relais pour la vue" organisé par S.O.S. Rétinite, association nationale de lutte contre la cécité (en partenariat avec le Groupe AG2R, le Rotary International et la Fédération Française Handisport) s'est déroulé du 14 au 20 septembre entre La Rochelle et Montpellier. Il avait pour but d'informer le public sur les maladies liées aux dégénérescences de la rétine et de recueillir des fonds pour la recherche médicale. Lors de l'arrivée des seize coureurs à Montpellier, Monique Roux, présidente de S.O.S. Rétinite, était entourée du préfet Daniel Constantin ainsi que d'élus de la Ville de Montpellier, parmi lesquels figuraient notamment Louis Calmels, Daniel Parent et Christian Bénézis.



23 septembre

Vernissage de l'exposition "Rétrospective de l'Armée d'Afrique 1830 - 1962" organisée à la Maison des Rapatriés du 23 au 26 septembre dernier. On reconnaît notamment aux côtés de Georges Frêche, Andrée Roseau, directrice de la Maison des Rapatriés, le Général Poulet, Commandant l'Ecole d'Application de l'Infanterie, le député Gilbert Roseau, Hélène Colas, adjointe au maire, ainsi que Viviane Mirabello, Hocine Chérif et Andrée Weill, conseillers municipaux.



23 septembre

David Armstrong, maire de Louisville (Kentucky), ville jumelle de Montpellier, a effectué une visite officielle à Montpellier entre le 22 et le 26 septembre 1999. Aux côtés du député maire Georges Frêche, de Max Levita, adjoint au maire délégué à l'enseignement, et des élus du Conseil Municipal, David Armstrong a notamment visité l'école élémentaire Franklin-Delano-Roosevelt (Oxford), ainsi dénommée en hommage au 32^e président des Etats-Unis.





25 septembre

La réserve naturelle du Lez créée par la Ville de Montpellier dans le secteur nord-est du parc de Lunaret couvre une vingtaine d'hectares. Lieu de protection et de renouvellement de la faune et de la flore mais aussi lieu de découverte et de sensibilisation à l'environnement, elle comprend un secteur protégé dont l'accès est réservé à l'observation scientifique et un secteur ouvert à tous pendant les heures d'ouverture du parc. L'inauguration réunissait notamment Philippe Saurel, conseiller municipal et conseiller général, Christophe Moralès, adjoint au maire délégué à l'écologie et Pierre Maurel, maire de Clapiers et vice-président du Conseil Général de l'Hérault.



2 octobre

Expo-bourse de modélisme multidisciplinaire organisée par l'Association Française des Amis des Chemins de Fer Languedoc-Roussillon. Les visiteurs ont pu découvrir plus de 3000 m2 d'exposition consacrés à des maquettes et des circuits dans les domaines les plus variés : trains, voitures de collection, bateaux, camions, avions, véhicules militaires... Particulièrement à l'honneur, le tramway de Montpellier dont des rames à l'échelle 1/87e circulaient sur une maquette du centre ville.



Du 8 au 17 octobre

La 51^e édition de la Foire Internationale de Montpellier, placée sous le signe de la mode, a accueilli 240 000 visiteurs. L'inauguration, présidée par Jean-Pierre Courseille, président de la Chambre de Métiers de l'Hérault, réunissait notamment Georges Frêche, André Vézinhét, président du Conseil Général de l'Hérault, le sénateur Marcel Vidal, Philippe Saurel, conseiller municipal et conseiller général, Bernard Michel, adjoint au maire, vice-président de la Foire et Pierre Pic, président de l'Union Professionnelle Artisanale de l'Hérault.



1er octobre

Le kiosque à musique réalisé par la Ville à proximité de la maison pour tous Marcel Pagnol a été baptisé du nom de Charles Maurizi, en hommage au dynamique président du comité de quartier de la Chamberte décédé en mars 1999. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de l'épouse et de la fille de Charles Maurizi, entourées par Georges Frêche, Hélène Colas, adjointe au maire, et Jacques Atlan, maire de Saint-Jean-de-Védas et conseiller général du 8^e canton de Montpellier.



Du 11 au 17 octobre

Montpellier a accueilli le XXVI^e Congrès National de l'Association Française Buchenwald-Dora et Kommandos présidée par Guy Ducloné. A l'occasion de ce congrès ont notamment été présentés, au Pavillon de l'Hôtel de Ville, le Mémorial des Déportés de France à Buchenwald-Dora et leurs Kommandos et, dans le hall Marie de Montpellier, l'exposition "Un camp de Concentration Hitlérien - Buchenwald - 1937-1945".



2 et 3 octobre

Journées d'adoption des chiens et des chats organisées à l'initiative de la Société de Protection des Animaux sur la place de la Comédie.

2 octobre

Plus de mille personnes ont participé à la journée d'accueil des nouveaux Montpelliérains. Au programme : présentation de la ville, visites avec les guides de l'office du tourisme, accueil au Corum avec présentation de l'équipe municipale et des principaux projets montpelliérains et exposition sur les services municipaux et les principaux organismes culturels.



11 octobre

Première réunion de la Commission municipale créée pour informer le public et susciter un débat serein et constructif sur le dossier des organismes génétiquement modifiés (OGM). Cette commission est composée de membres du Conseil Municipal et de représentants d'organismes scientifiques, d'associations et de syndicats agricoles : Maison de l'Environnement, Institut des Sciences de l'Ingénieur, CIRAD, INRA, Conseil Général de l'Hérault, UFC/Que Choisir, Nature et Progrès, Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, Confédération Paysanne.



14 octobre

Présentation du projet de Plan de Déplacements Urbains (P.D.U.) du District de l'agglomération de Montpellier. Projet de valorisation durable du territoire, ce plan a pour objectif de fixer les orientations en matière de déplacements pour l'ensemble des habitants de 42 communes de l'agglomération montpelliéraine. Soumis à l'approbation préfectorale en juin 2000, il s'appliquera jusqu'en 2010.

16 octobre

L'hôtel de Sully, situé au bout de l'esplanade Charles de Gaulle, accueillera au printemps 2000 la Maison des Relations Internationales. Cette Maison abritera la direction municipale des relations internationales. Elle accueillera aussi la Maison de l'Europe (actuellement logée dans des locaux du District), ainsi que des permanences pour les consulats des pays de l'Union Européenne, le siège du COFSEC et un centre de documentation.

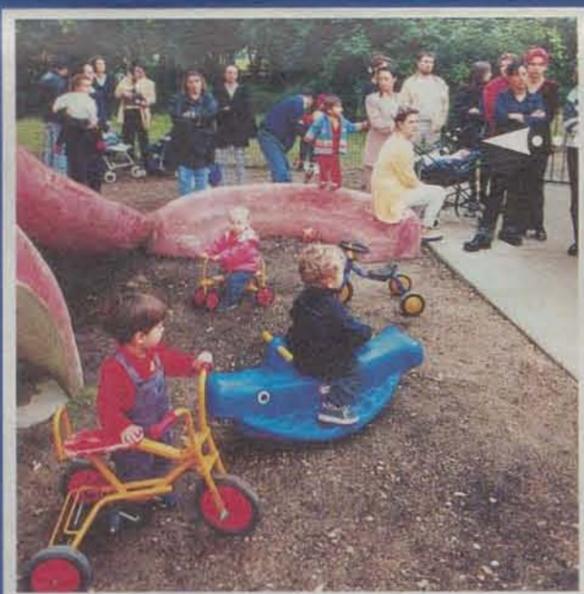


Aux côtés de Georges Frêche lors du lancement des travaux on reconnaît notamment Alban Zanchiello, directeur du service des relations internationales, Gérard Rousset, directeur de la Maison de l'Europe, Michel Guibal, conseiller municipal, Bernard Fabre, adjoint au maire délégué aux relations internationales, Muriel Goroneskoul, présidente de la Maison de l'Europe et l'artiste américain Allan McCollum qui réalisera au bout de l'Esplanade l'un des cinq projets artistiques retenus pour la première ligne de tramway.



21 octobre

Depuis le début du mois de septembre, la Ville de Montpellier compte une onzième halte-garderie, "Les coquelicots", située au 42, avenue Saint Lazare. Inaugurée le 21 octobre dernier, cette nouvelle halte-garderie qui jouxte le jardin d'enfants "Les boutons d'or" peut accueillir 20 enfants. La Ville dispose donc désormais de 11 halte-garderies, de 3 crèches familiales et de 12 crèches collectives pour l'accueil des jeunes Montpelliérains



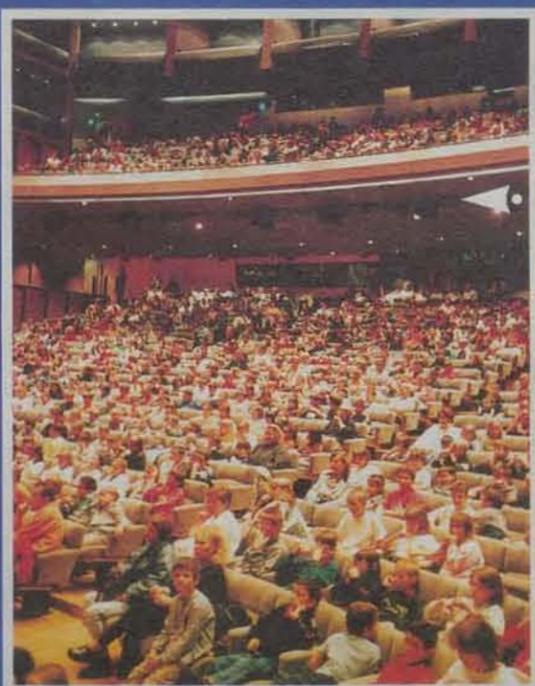
55^e anniversaire de la Libération de Montpellier

Erratum

Une erreur s'est glissée dans la légende qui accompagnait, dans notre dernier numéro, la photo illustrant la commémoration du 55^e anniversaire de la libération de Montpellier. C'est Madeleine Batany, sœur du résistant Raoul Batany - et non Thérèse Buj - qui est aux côtés de Georges Frêche et de Patrick Peyre.

18 octobre

Salle comble à l'Opéra Berlioz pour l'ouverture du Festival "Jeune Public" de Cinéma Méditerranéen de Montpellier.



Montpellier au quotidien

Les Maisons Pour Tous vous proposent...

MAISON POUR TOUS BORIS VIAN

• **Atelier Internet**

Vous souhaitez surfer sur Internet mais vous n'y connaissez rien. La Maison Pour Tous Boris Vian propose un atelier d'initiation. Il est ouvert à tous, sur rendez-vous. Il n'est pas nécessaire d'avoir des notions d'informatique. Les cours comprennent le navigateur, les moteurs de recherches ; l'E-mail sans abonnement, la discussion en direct, la visioconférence ; le téléchargement sur disquette.

• **Activités pour enfants**

De l'expression corporelle pour les 3-4 ans, de la GRS pour les 6-8 ans, et de la danse rythmique pour les 7-11 ans.

MAISON POUR TOUS FANFONNE GUILLIERME

• **Atelier de philosophie**

La Maison Pour Tous Fanfonne Guillaume lance pour l'année scolaire un atelier de philosophie, les lundis à 18h30. La philosophie, pas toujours bien appréciée durant la scolarité, apparaît bien souvent avec le recul et la maturité, passionnante.

• **Soirée Karaoké**

19 novembre : soirée conviviale pour les adhérents et amis de la maison pour tous.
Rue des Avants-Monts
Tél : 04 67 42 98 51

MAISON POUR TOUS GEORGE SAND

• **Soirée musicale**

13 novembre : soirée organisée par la Maison Pour Tous et le comité de quartier, avec l'orchestre Oncle Joh à la salle des Aubes. Tous les commerçants du quartier sont invités à l'apéritif par le comité de quartier.

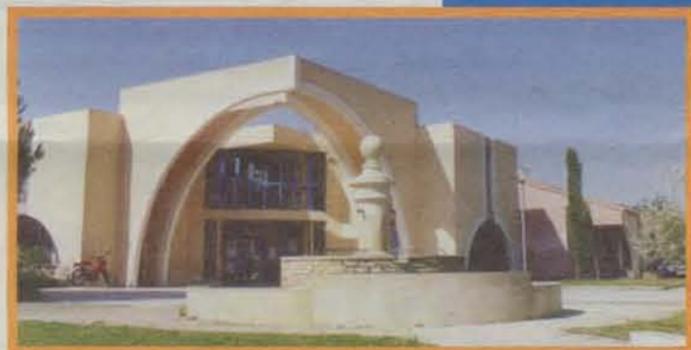
• **Soirée dansante**

20 novembre : soirée organisée pour les adhérents et les habitants des Aubes et de la Pompignane, par la Maison Pour Tous et l'association Danse Evasion.
25 bis, avenue Saint-André de Nogivens
Tél : 04 67 79 22 18

MAISON POUR TOUS MARCEL PAGNOL

• **Soirée châtaignes**

12 novembre : soirée conviviale pour les adhérents et les habitants du quartier.
64 route de Laverune
Tél : 04 67 42 98 51

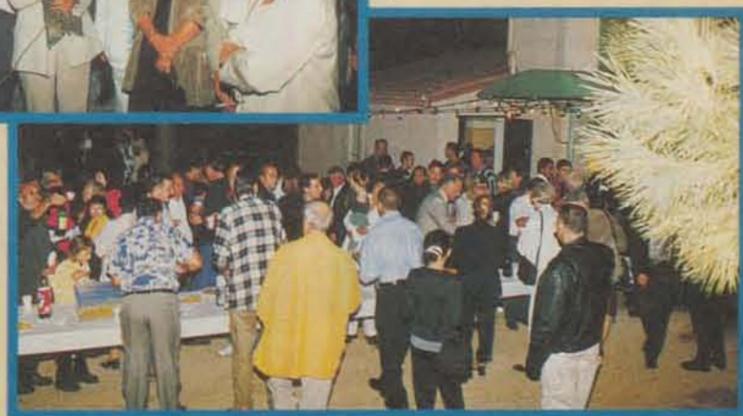


REPAS ET RENTRÉE...

Le 10 octobre - Environ 200 personnes, toutes générations confondues, ont participé à la grande journée festive organisée dans le square de la Maison Pour Tous Voltaire. Un repas paëlla et un spectacle dansant offert par l'association Flamenco de Montpellier rassemblaient dans une ambiance sympathique les familles du quartier. Cette journée était organisée par le Comité de Quartier Pasquier - Jean Monnet.



Le 16 octobre - Le cocktail de rentrée de la Maison Pour Tous Jean-Pierre Caillens rassemblait l'ensemble du tissu associatif du quartier Tournezy, autour d'un repas "tiré du sac" accompagné d'une animation musicale assurée par "Pollux", accordéoniste, et Jean-Marc Niedergang, interprète de chansons populaires françaises. Une initiative menée avec l'aimable participation du Comité de Quartier Tournezy, de l'Association 2000 des Locataires, de l'association "Tournezy Pétanque" et de l'Association Saint-Martin Tennis de Table.



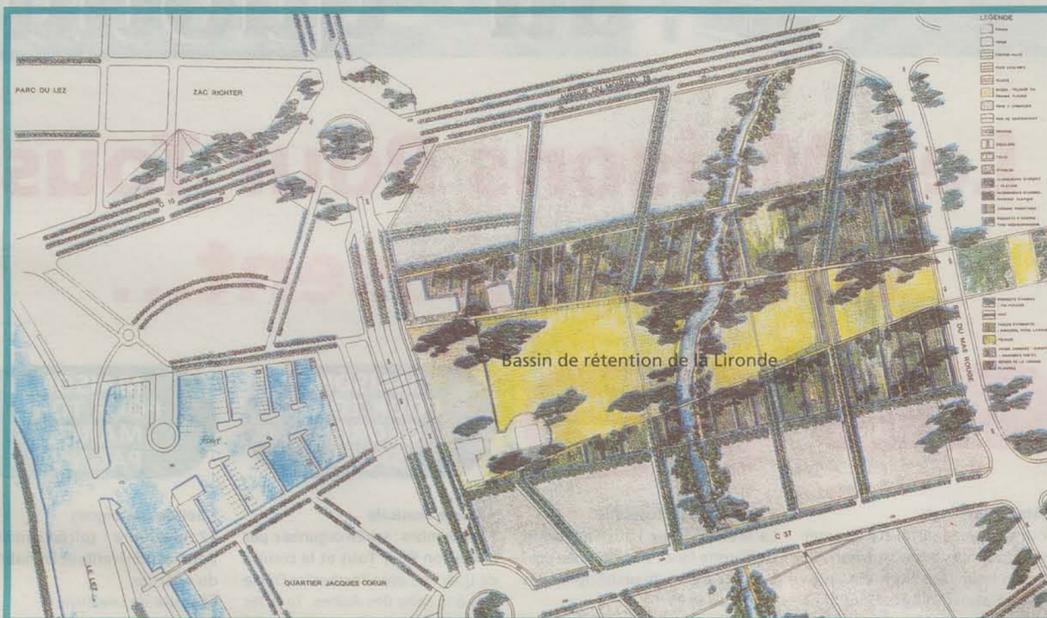
CONCERTATION

Aménagement hydraulique de la Lironde et de la transparence Lez - Lironde

L'aménagement et la valorisation des ruisseaux, la création de nouveaux bassins de rétention pour protéger du risque d'inondation des terrains environnants, sans conséquence aggravante pour les communes en aval, sont des actions prioritaires de la charte d'environnement que la Ville de Montpellier mène depuis plusieurs années.

L'aménagement futur de la Lironde située à l'est du Lez se place dans cette perspective. La réalisation de deux nouveaux bassins de rétention est prévue en accompagnement du recalibrage de la rivière à l'aval des bassins déjà réalisés le long de l'avenue Pierre-Mendès-France au sud du parc d'activités Millénaire 1.

L'un de ces bassins sera situé dans l'emprise de Parc Marianne. L'autre, à l'amont immédiat de l'A9, sera réalisé dans l'emprise de la transparence hydraulique



Bassin de rétention de la Lironde

Lez-Lironde réaménagée.

Ces projets qui auront pour conséquence de protéger de l'inondation jusqu'à la crue de référence centennale, constitueront par ailleurs de nouveaux espaces verts publics d'envergure

mis à la disposition des Montpellierains.

Leur réalisation ne pourra intervenir qu'après le déroulement de procédures administratives comprenant notamment l'organisation d'enquêtes publiques.

La Ville lance aujourd'hui sur ce projet une concertation préalable.

Dans ce cadre, une réunion publique sera organisée le 19 novembre à 17h, salle Urbain V à la mairie.

De même, les dossiers concernant ce projet seront mis à la disposition du public du 15 novembre au 3 décembre prochains à la direction de l'aménagement et de la programmation (DAP 3e étage - Mairie)

Ville de Montpellier - Etude de définition urbaine et paysagère - Parc Marianne - Desvigne & Dainoky paysagistes DPLG - Plan Masse - Echelle 1:2000

Zac Port Marianne - Jardins de la Lironde

Le projet urbain de Port Marianne est bien avancé. La plupart des logements sont bientôt vendus dans les opérations engagées à Blaise-Pascal, Richter et Consuls de Mer. Il est donc nécessaire de lancer la nouvelle Zac des Jardins de la Lironde. Celle-ci est prévue sur un périmètre délimité par :

- au nord, l'avenue Pierre-Mendès-France.
- au sud et à l'est, l'avenue du Mondial 98.
- à l'ouest, l'urbanisation existante.

L'étude de ce quartier a été confiée par la Ville et la Serm à l'architecte Christian de Portzamparc qui confirme le projet ébauché dans les années 90. L'idée est de conserver non construite une grande part du territoire en concentrant les habitations sur des "îles" entourées de nature, préservant ainsi la qualité de ce site.

Les études pour la définition de ce quartier sont en cours et nous aurons l'occasion, dans les prochains mois, de présenter aux Montpellierains le plan masse proposé par Christian de Portzamparc, dans le cadre de la concertation organisée à l'occasion de la procédure d'élaboration de ce nouveau quartier.

Aujourd'hui la Ville lance une première concertation ne portant que sur la création de la Zac, c'est à dire principalement son périmètre, dont l'approbation est prévue au mois de décembre prochain. A cet effet une réunion publique sera organisée le 9 novembre prochain à 17 heures salle Urbain V à la mairie.

De même, le projet de dossier de création de Zac est à la disposition du public jusqu'au 12 novembre prochain à la direction de l'aménagement et de la programmation (DAP - 3e étage à la mairie).

ENQUETE PUBLIQUE

Modification du Pos de Montpellier

Une procédure de modification du Pos a été lancée pour prendre en considération quelques changements mineurs concernant l'ensemble du territoire communal.

L'enquête publique concernant cette modification aura lieu du 15 novembre au 15 décembre prochains à la mairie de Montpellier, direction de l'urbanis-

me opérationnel (DUOP - mairie B). M. Gilles Auriauc, architecte urbaniste, enquêteur désigné par le Tribunal administratif, assurera des permanences pour accueillir le public le :

- lundi 15 novembre de 14h00 à 17h00
- vendredi 3 décembre de 9h00 à 12h00
- mercredi 15 décembre de 14h00 à 17h00

Vos observations peuvent également être transmises par courrier adressé à son intention à la mairie de Montpellier.



Esquisse des Jardins de la Lironde. Christian de Portzamparc.

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

COUP DE JEUNE POUR LE QUARTIER MÉDITERRANÉE-GARES



Un remarquable impact économique

On remarque que les entreprises et les artisans locaux sont très présents dans la réhabilitation de ce quartier. En effet les OPAH ont un impact économique non négligeable. Pour mémoire on notera que l'OPAH Sainte-Anne a permis de réhabiliter 160 logements dont 95 vacants remis sur le marché, ce qui représente un investissement de 40 millions de francs. La deuxième OPAH sur Gambetta-Figuerolles représente un investissement de 37,5 millions de francs pour la réhabilitation de 204 logements dont 79 remis sur le marché.

Aujourd'hui, concernant l'opération Méditerranée-Gares, la baisse du taux de TVA de 20,6 à 5,5% pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans, constitue un atout supplémentaire pour la rénovation du quartier.

Avec plus de 10 millions de francs engagés sur la réhabilitation des logements, l'OPAH a rempli, à mi-parcours, près de la moitié de ses objectifs

Le 15 octobre, une visite des chantiers du quartier Méditerranée - Gares avait été organisée, sous la houlette du premier adjoint délégué à l'urbanisme, Raymond Dugrand. Des élus du quartier, des professionnels, des représentants de l'ANAH, du Conseil Général, des associations de quartier et des commerçants participaient notamment à cette visite.

Une visite instructive. Depuis le mois d'avril 1998, date du lancement de l'OPAH, le quartier Méditerranée-Gares a fait peu neuve. Il est doté aujourd'hui d'un équipement important, la Maison Pour Tous Voltaire, qui a coûté 10 millions de francs. La place François-Jaumes et les rues adjacentes ont été partiellement réaménagées, (reprise des

trottoirs, renforcement de l'éclairage public) pour un montant de 350 000 F. L'extrémité de la rue de la Méditerranée permettant l'accès à la Maison Pour Tous Voltaire a également été réaménagée et paysagée pour un montant de 300 000 F. En lançant cette troisième OPAH, la ville s'était donné pour objectif de réhabiliter environ 200 logements et de ravalier environ 75 façades durant les trois années de l'opération (1998, 1999, 2000). A mi-parcours, 90 demandes de subvention pour divers travaux ont été enregistrées et accordées. Cela concerne des travaux sur les logements, les parties communes, les toitures, les ravalements de façades. Vingt-cinq chantiers sont achevés, 30 sont en cours. Cela représente 10,3 millions de francs de travaux dont 2 millions de subventions de l'Etat, de l'ANAH et de la ville de Montpellier. Ainsi, 46% des objectifs de l'OPAH sur les trois ans sont atteints.

OPAH, mode d'emploi

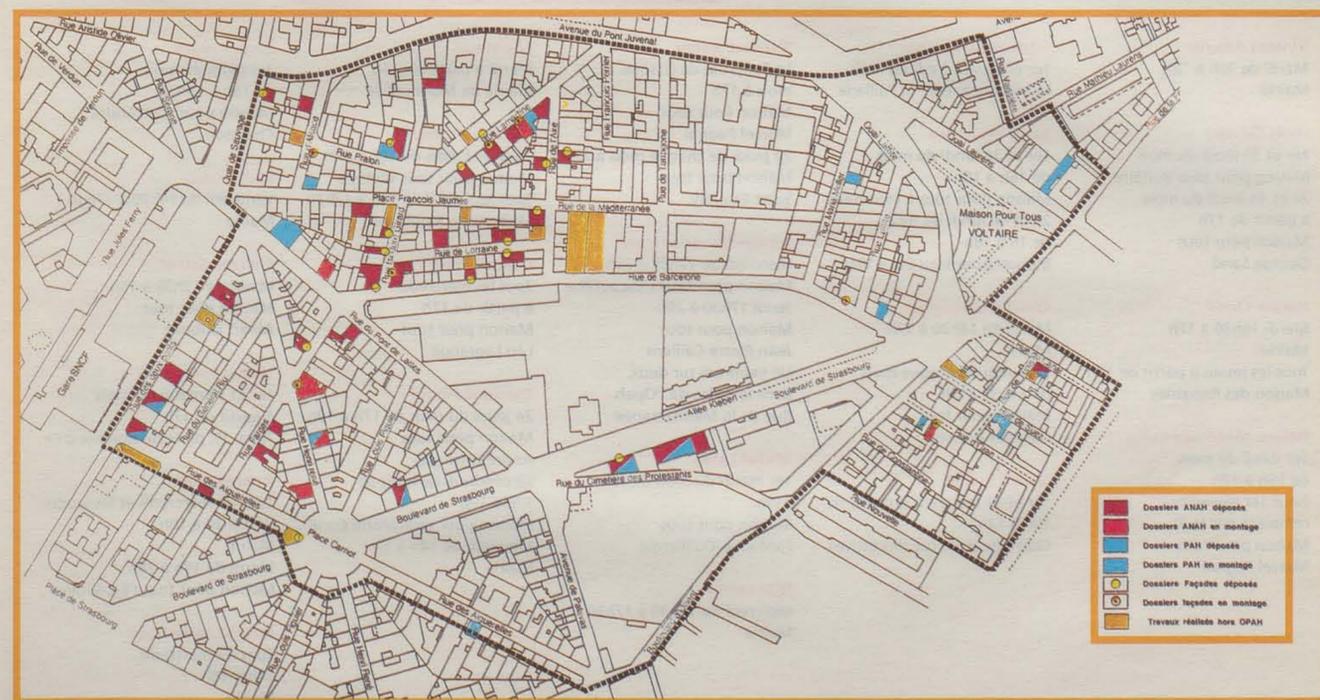
Les délais
L'OPAH a été lancée en 1998 pour trois ans. Elle prendra fin le 31 décembre 2000. Le dépôt de demandes de subvention sera accepté jusqu'à cette date. Il est donc important de prendre rapidement contact avec l'équipe.

L'équipe
La ville met gratuitement à la disposition des propriétaires et des locataires du quartier une équipe de techniciens et d'architectes qui assurent des permanences. Chaque cas est examiné et fait l'objet d'un montage personnalisé tenant compte de la nature des travaux et de la situation économique des propriétaires.

Les aides
Les aides financières sont accordées par l'Etat, l'ANAH et la ville aux propriétaires et aux locataires qui engagent des travaux d'amélioration de l'habitat (sécurité, salubrité, équipement), d'économie d'énergie, d'isolation acoustique ou d'accessibilité et d'adaptation aux personnes handicapées physiques. Elles varient selon les projets et peuvent atteindre jusqu'à 60% du montant des travaux subventionnables. Dans 99% des cas une solution financière intéressante peut être trouvée.



Permanences
Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h00
24 rue de la Méditerranée
Tél. : 04 67 65 07 66



- Dossiers ANAH déposés
- Dossiers ANAH en montage
- Dossiers PAH déposés
- Dossiers PAH en montage
- Dossiers Façades déposés
- Dossiers Façades en montage
- Travaux réalisés hors OPAH

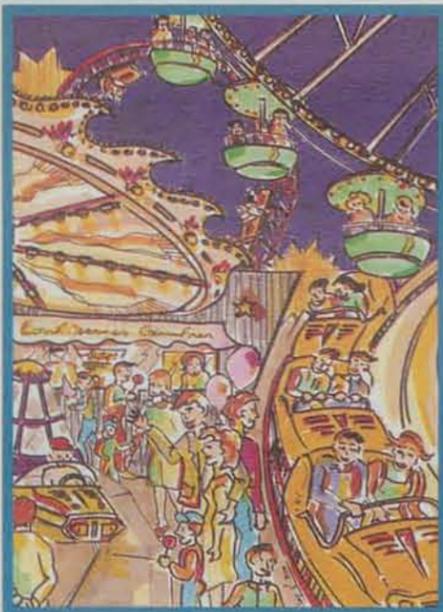
N° 0800 34 07 07

Jusqu'au 21 novembre La Foire aux Manèges au Domaine de Grammont : Les grandes sensations !

La Foire aux Manèges s'installe sur le Domaine de Grammont (Parking du Zénith), jusqu'au dimanche 21 novembre 1999.

Près de 70 manèges et stands seront présents cette année, avec de nombreuses animations à sensations : Turbo Jet, Ejection 7, Galaxie, Double Rangers, Karting, Scooters, Grande chenille, Jet Bob, Shaker, Tagada...

La Foire sera ouverte les mercredis, samedis et dimanches, ainsi que tous les jours pendant les vacances scolaires, de 14h à 20h. Nocturne les vendredis et samedis.



Montpellier au Quotidien : Et maintenant le Numéro Vert

Un lampadaire défectueux, un trottoir endommagé, une rue à la propreté douteuse... Pour tous les petits problèmes liés à votre environnement immédiat, il existe une solution rapide, efficace, et désormais gratuite, puisque la Commission Montpellier au Quotidien dispose d'un numéro vert. En téléphonant au numéro vert 0800 34 07 07, vous serez reçu par une hôtesse chargée de transmettre votre appel et votre demande au service concerné, et ce dans les plus brefs délais. A condition, bien sûr que votre demande relève de la compétence de la Commission, qui n'est pas un standard ordinaire, rappelons-le, mais un outil de liaison

entre la population et les services techniques en charge des problèmes concernés. Créée en 1985, la Commission Montpellier au Quotidien, vice-présidée par Serge Fleurence, Adjoint au Maire, opère déjà près de 300 interventions par mois. Grâce au Numéro Vert, et au système de gestion des appels mis en place, toutes les demandes liées aux petits problèmes du quotidien seront réglées dans les plus brefs délais.



Appel gratuit
N°Vert 0800 34 07 07

CAMPAGNE CIVISME

La ville de Montpellier poursuit sa campagne d'affichage, afin de sensibiliser la population au respect des règles élémentaires de civisme. Ensemble partageons la ville, partageons la vie...



PERMANENCES DES ÉLUS

Vincent Amoros
Mardi de 10h à 12h
Mairie

Louis Calmels
1er et 3è jeudi du mois
Maison pour tous Voltaire
2è et 4è jeudi du mois
à partir de 17h
Maison pour tous
George Sand

Hocine Cherif
Mardi 16h30 à 17h
Mairie
Tous les jeudis à partir de 17h
Maison des Rapatriés

Hélène Mandroux-Colas
1er lundi du mois
de 15h à 17h
(sauf 1er Novembre,
remplacé par le 8)
Maison pour tous
Marcel Pagnol

Françoise D'Abunto
1er et 3è vendredi du mois
Mairie annexe de la Paillade

Serge Fleurence
1er et 3è lundi du mois
de 16h à 18h
Maison pour tous L'Escoutaire
2è et 4è lundi du mois
de 16 à 18h
Maison pour tous Boris Vian

Christiane Fourteau
Mardi de 14h30 à 17h
Mairie
1er lundi de chaque mois
de 14h30 à 17h
Maison pour tous
Georges Brassens

Michel Guibal
1er et 3è mercredi du mois de
10h à 12h
Club Age d'Or, rue des Etuves

Suzanne Henry
Le 1er jeudi de chaque
mois à 17h
Maison Pour tous
Marcel Pagnol
2è jeudi de chaque mois à 17h
Maison pour tous
Saint Exupéry

Josette Clavierie-Noyer
Mercredi de 17h30 à 20h
Maison pour tous L'Escoutaire
Jeudi 17h30 à 20h
Maison pour tous
Jean-Pierre Caillens
Un vendredi sur deux,
dans le cadre de l'Opah
Rue de la Méditerranée

Michel Lafon
1er mardi du mois de 18h
à 19h
Maison pour tous
Fanfonne Guillierme

Max Lévíta
Mercredi de 14h30 à 17h30
Mairie

Eric Macia
Mardi à partir de 14h
Mairie de Montpellier

Viviane Mirabello
Tous les lundis de 16h à 18h
Maison pour tous Voltaire
Tous les jeudis de 14h à 17h30
Maison des Rapatriés

Daniel Parent
Tous les mercredis
à partir de 17h
Maison pour tous
Léo Lagrange

Monique Pétard
2è jeudi du mois de 17h à 19h
Maison pour tous
André Chamson
2è vendredi du mois de
17h à 19h
Maison pour tous Marie Curie
Mercredi de 14h à 17h
Mairie

Louis Pouget
1er jeudi du mois
de 18h à 18h30
Maison pour tous André
Chamson

Paul Prunier
Vendredi de 14h30 à 17h30
Mairie

Philippe Saurel
Mardi de 13h30 à 16h
Maison pour tous
Albert Dubout

Michel Soulas
1er et 3è mardi du mois
à partir de 17h
Adra, 19, place du Nombre d'Or

Andrée Weill
Tous les mercredis et les jeudis
de 14h30 à 18h
Mairie
Mardi de 16h à 18h
Maison pour tous L'Escoutaire

Colette Zannettacci
Tous les mercredis
14h à 18h
Mairie